Portes & Fenêtres VERDUN
MTL 285-6868 524-6363 | LAVAL 681-1547 | R.-SUD 653-2265 | VERDUN 768-1726 761-7685

La Presse
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANCAIS D'AMERIQUE

LES ANNONCES CLASSÉES DE La Presse
285-7111
C'est un bon numéro...

• MONTRÉAL, MARDI 29 MARS 1994 110e ANNÉE Nº 157 60 PAGES, 4 CAHIERS
Miami : 1,50 $ US Îles-de-la-Madeleine : 1 $ 50¢ Taxes en sus

Météo

Nuageux, faible neige en après-midi
min -4 / max 2
page S 16

Sports

3 | 2
page S 3

Arts

Eugène Ionesco meurt à 81 ans
page B 5

Monde

La droite sort vainqueur en Italie
page B 4

Économie

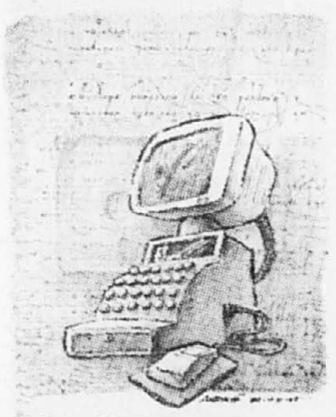

L'ordinateur au secours du contribuable
page C 1

Le taux d'escompte encore en hausse?
page C 1

Index

Annonces classées	
- immobilier	B9 à B12
- marchandises	B12
- emplois	B12
- automobiles	C13, C14
- propositions d'affaires	C14
Arts et spectacles	
- informations	B5 à B8
- ciné-horaires	B8
- télé-horaires	B6
- télévision	B5
Bandes dessinées	C14
Bridge	C14
Décès	C15
Économie	C1 à C12
Éditorial	B2
Êtes-vous observateur?	B9
Feuilleton	B11
Horoscope	B10
Le monde	A15, B4
Loteries — résultats:	A9
Mots croisés	B12
Mot mystère	B11
Politique	A16, B1
Tabloid SPORTS	
- Réjean Tremblay	S5

Les raéliens intensifient leurs efforts dans les écoles

MICHÈLE OUIMET

Après avoir distribué des milliers de condoms dans plusieurs polyvalentes l'année passée, les raéliens ont continué hier leur offensive auprès des jeunes en se pointant aux portes de plusieurs écoles secondaires pour donner des sacs qui doivent servir à la collecte de nourriture pour les pauvres et dans lesquels ils avaient glissé des dépliants vantant les mérites du mouvement raélien.

Leur opération charme auprès des jeunes ne s'arrête pas là. Depuis l'automne dernier, les raéliens ont été invités dans plusieurs écoles et cégeps pour expliquer la philosophie de leur mouvement.

Un gros party rave, qui a eu lieu le 19 mars dans un immense entrepôt désaffecté du Vieux-Montréal, a été organisé et financé par un raélien, Norberto Barroso. L'événement a eu un succès fou auprès des jeunes — ils étaient environ 2000— et il y aura dix autres partys au cours des prochains mois. Norberto Barroso jure que le Mouvement raélien n'est absolument pas impliqué dans cette opération, même si plusieurs des organisateurs sont raéliens.

Les raéliens croient que l'homme a été créé par des extra-terrestres au teint verdâtre. Les adeptes de cette secte prônent les vertus d'une sexualité libre où chaque adulte consentant peut choisir son partenaire et où l'on pratique la méditation sensuelle, qui mène «à l'orgasme cosmique, infini et absolu».

Les raéliens adorent faire parler d'eux. Il ont été chez Claire Lamarche, à *Ad lib* et à Musique Plus. Ils ont une émission diffusée sur le câble et ce sont eux qui ont organisé la fameuse conférence sur les bienfaits de la masturbation au Cégep du Vieux-Montréal en juillet dernier. Par contre, dès que les médias les égratignent un peu, ils les poursuivent en justice.

VOIR RAÉLIENS EN A 2

Johnson tend vers un scrutin en septembre

Le budget serait déposé le 28 avril

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse
QUÉBEC

À moins d'un revirement très improbable, il n'y aura pas d'élections générales au Québec avant l'été.

La remontée libérale attendue avec l'arrivée du nouveau gouvernement Johnson se manifeste trop lentement dans les sondages pour permettre au PLQ d'espérer une victoire en juin.

Le budget sera toutefois déposé comme prévu, vraisemblablement le 28 avril, laissant toujours une possibilité «théorique» à M. Johnson de déclencher des élections en juin.

Même si, personnellement, il était plutôt favorable à des élections avant l'été, Daniel Johnson irait désormais à l'encontre de la recommandation de la quasi-totalité de ses lieutenants s'il décidait de tenter sa chance avant l'été.

Publié en fin de semaine dernière par *La Presse*, le plus récent sondage Crop n'a fait que confirmer plusieurs stratèges libéraux dans leur opinion: toute remontée dans l'opinion publique ne pourra se faire que très lentement pour le PLQ, et ce en dépit de la popularité de son chef. Jusqu'alors, plusieurs libéraux disaient pouvoir déceler une claire tendance à la hausse quant au degré de satisfaction et aux intentions de vote à l'endroit du nouveau gouvernement et de son chef, une thèse qu'aucun libéral ne défend plus depuis quelques jours.

La possibilité d'un scrutin en juin existe toujours, mais, compte tenu de la «température de l'eau» au sein de l'électorat, elle est devenu purement théorique.

«L'eau est très, très froide actuellement», confie un libéral influent, qui souligne la distance séparant le PLQ et le PQ dans les intentions de vote des francophones, entre 17 et 24 p.cent selon les sondages, une donnée qui décide du sort des trois quart des 125 circonscriptions du Québec. «On ne fera pas d'élections quand on voit un mur de ciment, personne ne veut carrément se casser la gueule», explique un autre organisateur libéral de premier rang.

La décision de ne pas se lancer en campagne électorale en juin représente une victoire pour de nombreux conseillers de Daniel Johnson, tels André Bourbeau, Serge Marcil et Jacques Chagnon, qui tous prônaient un scrutin pour le début de l'automne. Cette opinion était d'ailleurs partagée par la très grande majorité des députés. En fait, seul Claude Ryan et quelques députés, ainsi que

VOIR JOHNSON EN A 2

Johannesburg transformée en zone de guerre

PHOTO REUTER

Les corps de trois personnes gisent devant le quartier général du Congrès national africain (ANC), dans le centre de Johannesburg. Les actes de violence qui ont éclaté en fin de semaine dans la métropole sud-africaine font suite à une manifestation de milliers de Zoulous en faveur des revendications de leur roi, qui réclame un royaume souverain dans la province du Natal.

Une manifestation d'appui au roi des Zoulous finit en bain de sang

RICHARD HÉTU
collaboration spéciale
JOHANNESBURG

Des pavés maculés de sang, un homme lapidé par la foule et sauvé in extremis de la mort, des sirènes hurlantes, des gens pris de panique et de longs échanges de tirs qui font 28 morts et une centaine de blessés, selon la police et des témoins: Johannesburg, la plus grande ville d'Afrique du Sud et son centre économique, ressemblait hier à un champ de bataille.

Brandissant leurs armes traditionnelles — sagaies, boucliers et massues —, des milliers de Zoulous opposés aux élections multiraciales du mois prochain ont déferlé dans les rues de la ville pour appuyer la demande de leur roi, Goodwill Zwelithini, d'un royaume souverain dans la province du Natal et pour rejeter la consitution intérimaire d'Afrique du Sud. La manifestation, organisée par le parti zoulou Inkhata de Mangosuthu Buthelezi a rapidement tourné à la violence.

Lors de l'incident le plus sanglant, des gardes de l'ANC (Congrès national africain) ont tiré sur la foule des Zoulous qui auraient essayé de prendre d'assaut Shell House, le bâtiment abritant le

VOIR ZOULOUS EN A 2

Montréal hérite de l'organisme de l'Aléna

Les Mexicains ont choisi la métropole en raison des coûts moins élevés de fonctionnement

MARIO FONTAINE

Le ministre fédéral des Finances, Paul Martin, a annoncé coup sur coup hier le choix de Montréal comme siège de la Commission sur l'environnement de l'Aléna et la volonté d'Ottawa de travailler la main dans la main avec Québec au développement régional. Mais, jure M. Martin, il ne faut surtout pas y voir un coup de pouce des libéraux fédéraux à Daniel Johnson à la veille des prochaines élections.

«Ça n'a rien à voir avec les élections au Québec», a assuré M. Martin, ajoutant qu'il y a presque toujours des élections en cours quelque part au Canada et que si le gouvernement fédéral retardait à chaque fois ses annonces, il en deviendrait muet. De plus, fait-il valoir, les élections au Québec peuvent n'être déclenchées que dans plusieurs mois alors que les dossiers abordés hier étaient déjà complétés.

Le premier concerne la désignation de la métropole comme siège social de la Commission nord-américaine de coopération en matière d'environnement, un organisme établi en vertu de l'Accord de libre échange nord-américain. Vingt-cinq villes canadiennes avaient soumis un dossier dans le but d'accueillir la Commission, et le choix de Montréal suscitait dès son annonce, hier matin, une certaine grogne au Canada anglais (**Voir autre texte en page B 1**).

Plusieurs facteurs ont favorisé la métropole, notamment son accès aux moyens de transports, ses efforts en vue du développement durable, le fait qu'elle abrite plus de 40 organismes internationaux et celui qu'Américains et Mexicains y ont déjà un consulat. De plus, il en coûte beaucoup moins pour se loger ici qu'à Toronto et à Vancouver, qui étaient également sur les rangs, un facteur important pour les Mexicains.

Le fait que ces derniers tentent de contenir au maximum les frais de fonctionnement de la Commission (son budget est de 15 millions pour les trois premières années) se traduira du reste par un personnel limité à 12 personnes dans un premier temps, chaque pays participant en fournissant le tiers. Le chiffre de 30 employés, largement utilisé hier, est un objectif à long terme. Un conseil consultatif de 15 personnes, lui aussi tripartite, se réunira par ailleurs périodiquement.

«Il faut voir plus loin que ces emplois. Cette annonce renforce aussi la présence internationale de Montréal dans le secteur qui croit le plus rapidement au monde, celui des techniques de l'environnement», explique Clifford Lincoln, l'ancien ministre de l'Environnement du Québec qui, devenu député libéral fédéral, accompagnait Paul Martin lors de son annonce.

Pas de pouvoir coercitif

C'est aussi ce qu'a fait valoir le premier ministre du Québec, Daniel Johnson. Voilà en outre, a dit M. Johnson, un bénéfice concret, la démonstration qu'il est rentable pour le Québec de mener une politique d'ouverture au libre-échange et au monde qui l'entoure.

Le maire de Montréal, Jean Doré, se réjouissait lui aussi de la décision du gouvernement fédéral. M. Doré souhaite qu'elle ait un effet multiplicateur sur le développement des techniques de pointe en environnement. Il considère de plus que le choix de sa ville reconnaît le travail de Montréal dans le secteur de l'environnement.

VOIR ALÉNA EN A 2

ROYAL
FORT LAUDERDALE
VOLS ALLER/RETOUR
Départs du 2 mai au 27 octobre 1994
1 SEMAINE À PARTIR DE
156$ PLUS 53$ DE TAXES
PAYABLE AVANT LE 9 AVRIL 1994
ORLANDO
VOLS ALLER/RETOUR
Départs du 30 mars au 6 avril
1 SEMAINE À PARTIR DE
244$ PLUS 75$ DE TAXES
CONSULTEZ VOTRE AGENT DE VOYAGES
Places limitées selon la disponibilité au moment de la réservation. Les vols de ROYAL sont exploités, conformément aux dispositions VARA contenues dans le règlement sur les transporteurs aériens.

Demain dans *La Presse*

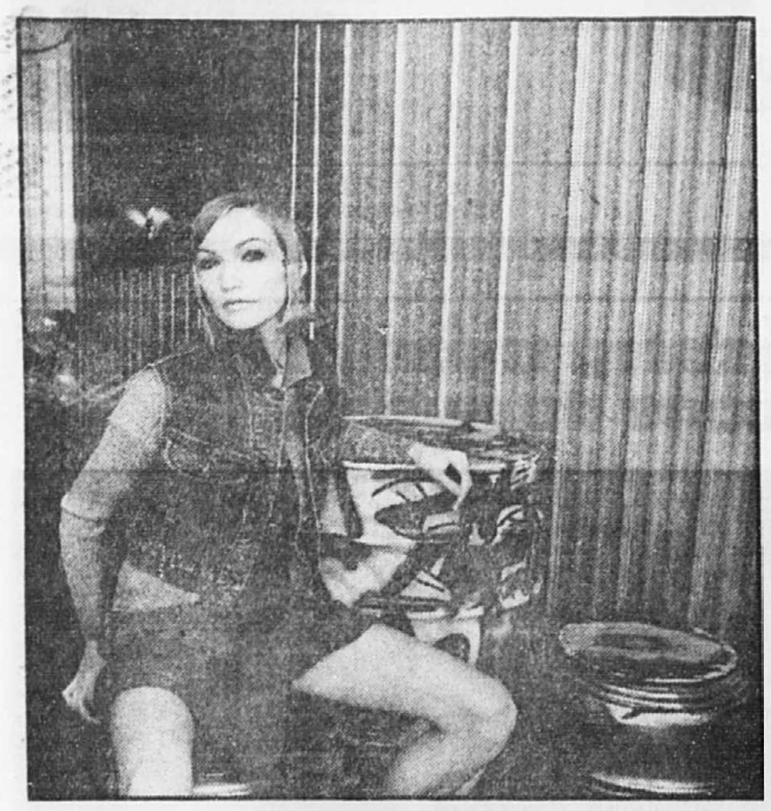

Vivre

Le culte du jeans

Aucun vêtement n'a fait couler autant d'encre ni suscité autant de commentaires que ce tissu de travail. Du simple pantalon bon marché, il est devenu le vêtement culte de toute une génération, avant d'être courtisé par de nombreux designers. Si Yves Saint-Laurent avait aimé en être l'inventeur, Pierre Cardin le porte quant à lui en horreur. À lire demain dans le cahier Vivre.

Collectes de sang

Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donneurs aux endroits suivants:

- à Montréal: Centre des donneurs de sang, centre commercial Maisonneuve, 2991, Sherbrooke Est (métro Préfontaine), de 9 h à 20 h;
- à Mont-Laurier: organisée par les Filles d'Isabelle, en collaboration avec les Chevaliers de Colomb, Église Coeur-Immaculé-de-Marie, sous-sol, 570, rue Panet, de 14 h 30 à 20 h 30. Objectif: 450 donneurs;
- à Saint-Jérôme: collecte de la Sûreté du Québec, manège militaire, 825, rue Fournier, de 10 h 30 à 20 h 30. Objectif: 425 donneurs.

Précision

Des erreurs techniques attribuables au système informatique ont fait que quatre fautes se sont glissées dans la dictée des Amériques, publiée dans notre édition de dimanche en page A 2.

Ainsi, il aurait fallu lire: *ô* bourlingueurs risque-tout...; *drolatique* rejeton de la lignée...; ...*goulûment* les vocables franciques...; et... la France du *Moyen Âge*...

Nos excuses!

Insolite

Bon débarras!

Associated Press

AMES, Iowa

Les employés d'une société immobilière d'Ames ont longtemps attendu ce jour: quand l'ordinateur qui leur avait causé tant de tracas a été mis à la retraite, ils n'ont pu résister au plaisir de le jeter dans le vide avant de l'achever à coup de masse.

«Ça soulage», a commenté Cindy Jorgensen, une des employées. Hissé à 12 m de hauteur par un camion-grue, l'ordinateur construit en 1978 a été précipité au sol. Les voisins ont été invités, on a bu de l'orangeade et mangé du popcorn pour fêter l'événement.

L'ordinateur, imprévisible et irritable, perdait souvent les données enregistrées, à la moindre décharge d'électricité statique. Un jour, il a ainsi effacé les dossiers de toute une année.

Une chauve-souris pour Pâques

Associated Press

ROCKVILLE

Traditionnellement, à Pâques, c'est le lapin qui attire le plus l'attention des chocolatiers. Cette année, à Rockville, dans l'État du Maryland, on pourra déguster des chauves-souris en chocolat. Avec des oreilles au beurre de cacahuète.

L'idée en revient à Tom Valego, président de la Société pour la protection des chauves-souris. M. Valego veut améliorer l'image de marque de ce mammifère ailé, souvent assimilé, à tort, à un monstre maléfique assoiffé de sang.

La société s'est adjoint les services d'un sculpteur et d'un confiseur pour réaliser la friandise, qui se vend très bien: «Nous sommes en rupture de stock pour le moment.»

La quotidienne Tirage d'hier

à trois chiffres **864**

à quatre chiffres **2691**

ABONNEMENT 285-6911
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30
RÉDACTION 285-7070
PROMOTION 285-7100
COMPTABILITÉ
Grandes annonces 285-6892
Annonces classées 285-6900

ANNONCES CLASSÉES
lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30 285-7111
Décès, remerciements 285-6816
GRANDES ANNONCES
Détaillants 285-7202
National, Télé+ 285-7306
Vacances, Voyages 285-7265
Carrières et professions, nominations 285-7320

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *LA PRESSE* et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à *LA PRESSE* sont également réservés. « Courrier de la deuxième classe —
Enregistrement: numéro 1400 » Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.
RENSEIGNEMENTS 285-7272

13-2
CODE DU JOUR
MARDI 29 MARS 1994

SUITE DE LA UNE

RAÉLIENS

Les raéliens intensifient leurs efforts dans les écoles

Hier, ils ont inondé les salles de nouvelles avec leur communiqué qui expliquait les grandes lignes de l'opération de collecte de nourriture, organisée au profit de Jeunesse au soleil, qui était d'ailleurs bien embarrassée par toute cette histoire.

Après avoir en effet accepté avec une certaine hésitation de s'associer aux raéliens, Jeunesse au soleil a fait volte-face et s'est dissociée en catastrophe de toute cette opération en affirmant, dans un communiqué émis en fin d'après-midi hier, que les raéliens avaient utilisé son nom pour faire du recrutement et de la propagande auprès des jeunes.

Les raéliens se sont présentés hier matin devant les portes de plusieurs polyvalentes de Montréal, Québec, Sherbrooke, Hull et Longueuil pour distribuer des «sacs d'amour» dans lesquels le jeune est supposé mettre la denrée qu'il veut donner.

Dans ce «sac d'amour», il y a un macaron à l'effigie du mouvement raélien et un dépliant qui explique, en quelques phrases choc, l'idéologie de la secte. On peut, entre autres, y lire: «Oui au condom, oui à la masturbation, oui à la liberté sexuelle».

Les raéliens invitent aussi les jeunes à participer à un «superparty» qui doit avoir lieu le 2 avril à la piscine du Stade olympique et où la nourriture sera remise à Jeunesse au soleil, avec un spectacle son et lumière et un tirage où il y aura plus de 1000$ de prix à gagner. Tout ça, gratuitement.

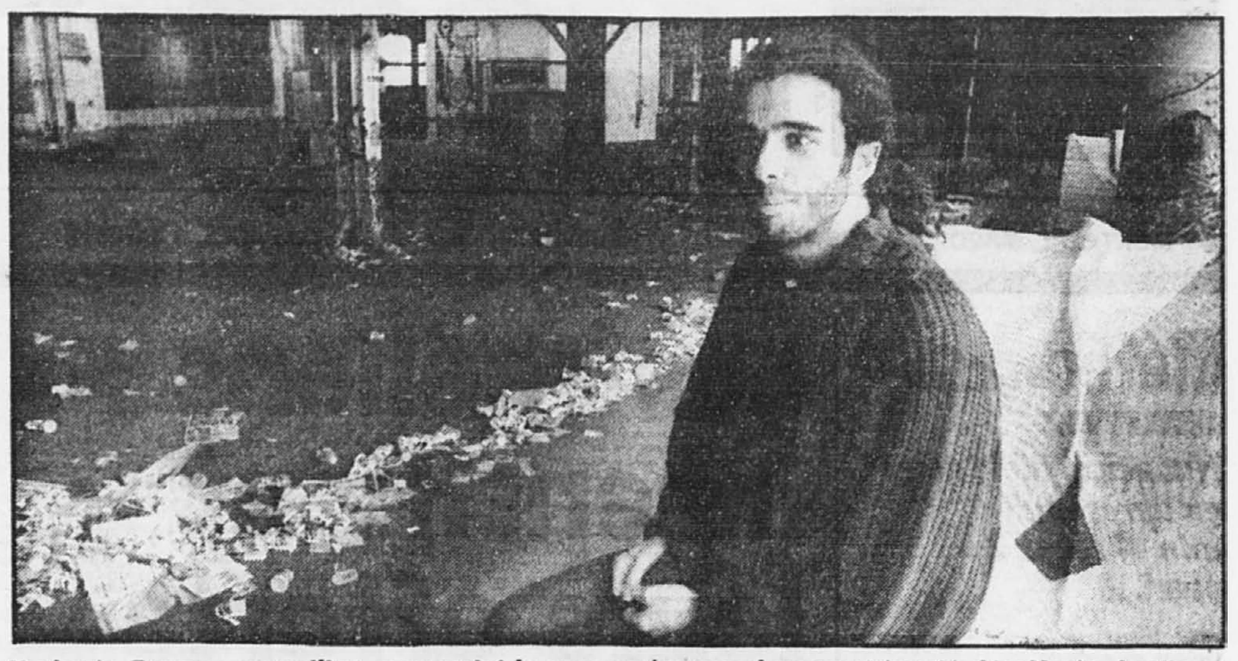

Norberto Barroso, un raélien, a organisé le gros party rave dans un entrepôt désaffecté du Vieux-Montréal.

PHOTO JEAN GOUPIL, *La Presse*

Les écoles sont prudentes. À la polyvalente Calixa-Lavallée, plus de 1300 sacs ont été distribués aux étudiants. Le directeur, Robert Massé, a discuté avec un raélien, Roland Dussault, qui a demandé que l'école entrepose les denrées recueillies.

«Il n'en est pas question, a expliqué M. Massé à *La Presse*. J'ai dit à M. Dussault qu'on reprochait souvent aux raéliens de se servir des jeunes pour faire du recrutement. Il m'a répondu que c'était de la désinformation.»

Les écoles sont peut-être prudentes pour les opérations spectaculaires qui attirent les médias, mais cela ne les empêche pas d'inviter des sectes à venir rencontrer les étudiants. Selon Sylvie Chabot, l'attachée de presse du Mouvement raélien, une quinzaine d'écoles et de cégeps de la grande région de Montréal ont accueilli des raéliens, dont l'école secondaire Vaudreuil, le collège Brébeuf, le Cégep Ahuntsic, le collège l'Assomption, le Cégep Lionel-Groulx et même l'Université Concordia et l'UQAM.

À Québec, c'est une vingtaine d'écoles et de cégeps qui ont eu la visite des raéliens, sans oublier les régions de Sherbrooke et Hull. «On a une grosse demande depuis cet automne», a dit Sylvie Chabot.

Une grosse demande et un public captif. □

ZOULOUS

Une manifestation d'appui au roi des Zoulous finit en bain de sang

siège de l'ANC. Selon un témoin, cette fusillade aurait fait à elle seule neuf morts.

«Des hommes armés ont tenté d'envahir Shell House», selon Carl Niehaus, un porte-parole de l'ANC. Selon lui, ce sont les manifestants qui ont ouvert le feu en premier, avant de tenter de prendre l'immeuble d'assaut. «Des gens ont été tués dans la rue», ajoute-t-il, en précisant qu'il n'y a pas eu de victimes dans l'immeuble.

C'est la première fois que le centre-ville de Johannesburg est atteint par la vague de violences qui se cantonnait depuis des années dans les townships noirs, loin des zones blanches.

La force des Zoulous

Le but de la manifestation était de montrer la force des Zoulous, opposés aux élections multiraciales. La manifestation a dégénéré quand des tireurs embusqués, postés sur les toits, ont tiré en direction des manifestants, qui brandissaient des lances et d'autres armes dites «culturelles», quand ils sont passés près de Shell House. Selon la police et des témoins, des fusillades ont éclaté en plusieurs endroits du centre-ville, où règnait la confusion. Des policiers armés de fusils ont pris position en renfort dans la rue, tandis que des soldats en tenue de combat anti-émeutes patrouillaient. Les policiers étaient en train de passer au crible les immeubles pour rechercher les tireurs embusqués.

Les Zoulous se sont dispersés dans la panique, abandonnant leurs lances, boucliers, machettes dans des flaques de sang. Furieux, ils s'en sont pris à certains passants et les ont poignardés ou tabassés.

Le ministre de la Loi et de l'Ordre Hernus Kriel a publié un communiqué exigeant du roi Zoulou Goodwill Zwelithini «de contrôler et de calmer ses sujets».

Thabo Mbeki, le chef du département des affaires étrangères de l'ANC, a lancé à la radio un appel pour demander aux sympathisants de l'ANC de rester chez eux. «Il n'y a aucun besoin de s'affronter», a-t-il déclaré. «Il est important que chacun coopère en restant à l'écart des zones de violence».

À Soweto

D'autre part, selon la police, il y aurait eu sept morts dans le township de Soweto, à la sortie de Johannesburg, lors d'affrontements ayant un rapport avec la manifestation zouloue. Une autre personne aurait trouvé la mort à Kagiso, un autre township noir de Johannesburg.

En fin d'après-midi, la police et l'armée avaient repris le contrôle du centre-ville de Johannesburg. Les manifestants s'étaient alors dirigés vers un stade situé à l'est de la ville, où d'autres discours ont été prononcés, pour ensuite se disperser.

À un mois des premières élections multi-raciales en Afrique du Sud, les affrontements d'hier risquent de compromettre sérieusement les efforts consentis par le gouvernement et l'ANC pour assurer la tenue d'un scrutin libre et équitable dans la province du Natal, où les partisans du roi Zwelithini et du chef Buthelezi, sont concentrés.

Estimant que la constitution intérimaire de l'Afrique du Sud ne donne pas assez de pouvoirs aux provinces du pays, le chef Buthelezi a lancé un appel au boycott des élections des 27 et 28 avril. Plusieurs observateurs pensent cependant qu'il ne veut tout simplement pas participer à des élections qu'il ne peut gagner.

Même si l'ANC de Nelson Mandela est plus populaire que l'Inkhata au Natal, les partisans de Buthelezi ont le pouvoir de perturber le scrution dans la province et plus particulièrement dans son château fort du KwaZulu. Au cours du week-end dernier seulement, 55 personnes sont mortes dans des affrontements entre partisans de l'ANC et de l'Inkhata au Natal et au KwaZulu.

Le chef du gouvernement sud-africain, F.W. de Klerk, a annoncé hier qu'une rencontre de la dernière chance aurait lieu plus tard cette semaine entre lui, Mandela, Buthelezi et le roi Zwelithini dans l'espoir d'obtenir l'assurance que tous les citoyens du Natal qui le désirent pouront participer aux élections sans crainte de violence. □

JOHNSON

Johnson tend vers un scrutin en septembre

quelques proches conseillers de M. Johnson, favorisaient un scrutin hâtif. Mais l'opinion de deux des principaux lieutenants du premier ministre, Pierre Antil et Pietro Perrino, était carrément indéchiffrable, explique-t-on.

Le temps, «l'allié» de Johnson

Le temps est le meilleur allié de Daniel Johnson, affirme le président du caucus libéral, Robert Therrien, député de Rousseau. On dit que Daniel Johnson préférerait des élections dès juin, mais il ne pourrait guère risquer de déclencher la guerre quand ses troupes ne sont pas convaincues que le moment est opportun. Proche conseiller de Robert Bourassa, Jean-Claude Rivest s'est publiquement dit en faveur d'«attendre un peu avant» de se lancer en campagne électorale, un avis que tous ont interprété comme la recommandation de l'ancien premier ministre Robert Bourassa.

Il parait clair aussi que la frénésie autour d'élections en juin, des spéculations auxquelles certains médias ont fait largement échos, était aussi largement alimentée par le Parti québécois. Certains soutenaient avoir des informations privilégiées confirmant l'imminence de l'appel aux urnes, des indices dont ils n'ont jamais disposé en réalité.

Le budget, le 28 avril

Jusqu'ici toutefois, Québec maintient le cap sur un plan de match arrêté depuis plusieurs semaines, a-t-on indiqué à *La Presse*. Ainsi, le premier budget Bourbeau sera déposé dans la dernière semaine d'avril, le jeudi 28 selon le plan actuel du gouvernement. Cet énoncé devrait être passablement difficile à accepter pour certains groupes — l'appareil public et les fonctionnaires notamment — qui seront à nouveau appelés à participer à l'élaboration d'une marge de manoeuvre financière pour des programmes de création d'emploi. Le ministère des Finances a déjà requis les services de la Sûreté du Québec pour le 15 avril, pour garantir la confidentialité de la préparation du budget, une opération qui commence toujours deux semaines avant la soirée du budget, explique-t-on.

Une fois le budget déposé, une fenêtre très étroite s'ouvrira pour le premier ministre Johnson, qui aura alors moins d'une semaine pour décider si, vraiment, il tient à des élections en juin. Pour la tenue d'un srutin le 20 juin, sa décision devrait être arrêtée dès le 4 mai, avec en main, encore chauds, les résultats des sondages de l'après-budget Bourbeau, duquel, déjà, on n'attend guère de miracle comme impact dans l'opinion publique. Attendre une semaine de plus signifierait des élections le 27 juin, après la Saint-Jean, du jamais vu depuis 40 ans.

Des départs et des annonces

Tout au long d'avril toutefois, tout se passera comme si les élections pouvaient être déclenchées pour la fin juin. Le ministre Gaston Blackburn, délégué à la Voirie, annoncera d'ici le 15 avril qu'il ne sera pas candidat aux prochaines élections. C'est les larmes aux yeux qu'il a rencontré son association de comté il y a quelques jours et a demandé un délai jusqu'à la mi-avril pour prendre une décision. Tous ont compris que le millionnaire de Roberval, à l'instigation de son épouse, remettait sérieusement en question sa carrière politique.

Au même moment, d'ici la mi-avril, Claude Ryan annoncera qu'il ne sera pas sur les rangs non plus. Il a lui aussi rencontré son exécutif en fin de semaine. Il n'envisage pas le Sénat toutefois: Lise Bacon, son ancienne collègue, serait une candidate bien plus probable au poste que laissera vacant Solange Chaput Rolland en mai à la Chambre haute.

D'autres mouvements typiques de l'approche des élections contribueront à confondre les observateurs. Des candidats connus s'afficheront pour le PLQ. Margareth Delisle, mairesse de Sillery, annoncera jeudi qu'elle sera l'adversaire de la péquiste Diane Lavallé dans Jean Talon. Le maire de Port-Cartier, Antony De Troio, vient d'annoncer sa candidature dans Duplessis.

Les annonces d'investissements tomberont aussi, comme prévu, tout au long d'avril et de mai. Aujourd'hui, par exemple, Québec annonce des travaux d'une quinzaine de millions au Jardin botanique de Montréal, dans le cadre des programmes d'infrastructures.

Plus tard, fin avril début mai, Québec donnera le feu vert aux projets de Gaz métropolitain pour amplifier son réseau gazier. On approuvera dans une première année trois des sept embranchements proposés, notamment dans les régions de Lanaudière, des Laurentides et de l'Amiante. Québec laissera miroiter des annonces pour l'année prochaine pour les autres régions. On s'inquiète passablement des critiques dans l'opinion publique d'une telle injection de fonds publics dans une entreprise privée, et l'on a fait sortir des archives une vieille décision du gouvernement du Parti québécois en 1983 par laquelle Québec octroyait une quinzaine de millions à un projet similaire de l'ordre de 100 millions. □

ALÉNA

Montréal hérite de l'organisme de l'Aléna

Le Mexique a hérité de la Commission du Commerce et les États-Unis de celle du travail, également dans le cadre de l'Aléna. Selon MM. Martin, Johnson et Doré, c'est toutefois la Commission sur l'environnement qui promet le plus de retombées futures.

Essentiellement, celle-ci vise à harmoniser les normes des trois pays en matière d'environnement ainsi qu'à promouvoir le développement durable et la prévention de la pollution. Elle n'a toutefois aucun pouvoir coercitif. Le secrétariat de la commission deviendra opérationnel dans environ deux mois, lorsque son directeur aura été désigné.

La main dans la main

La ministre fédérale de l'Environnement, Sheila Copps, a déclaré hier que le choix de Montréal était une «décision politique». Mais pas un cadeau, a-t-elle ajouté, puisqu'alors c'est sa ville de Hamilton, elle aussi sur les rangs, qui en aurait bénéficié.

À Montréal, Paul Martin a refusé pour sa part de s'engager sur ce terrain, aussi bien au lancement de la Commission sur l'environnement qu'une heure plus tard, alors qu'il discourait sur le développement régional.

Là aussi le ministre des Finances a nié que son intervention ait quoique ce soit à voir avec les prochaines élections au Québec. Mais son discours, lui, témoignait d'un évident désir de rapprochement avec les libéraux provinciaux. Il a ainsi annoncé l'ouverture d'un guichet intégré d'information et de services aux entrepreneurs et affirmé être tout disposé à renégocier une nouvelle entente de développement économique régional avec Québec. L'entente actuelle se termine à la fin de l'année.

«Voilà l'occasion en or de traduire la capacité des deux niveaux de gouvernement d'harmoniser leurs interventions économiques, d'instituer un esprit de collaboration novateur avec les régions et les PME, de simplifier les services à la clientèle et d'éliminer les dédoublements inutiles», a expliqué M. Martin. □

8 JOURS

LE TOUR DE L'ÎLE EN COLLABORATION AVEC La Presse CKOI 96.9 FM PRÉSENTE

Pas assez pour *le Tour du Monde*
juste assez pour *Le Grand Tour*

UNE GRANDE RANDONNÉE A VÉLO DE 8 JOURS À TRAVERS 8 RÉGIONS DU QUÉBEC.
UN ITINÉRAIRE PITTORESQUE DE 700 KM À PARCOURIR SEUL OU EN GROUPE.

UN ALLER-RETOUR MONTRÉAL / QUÉBEC QUE VOUS N'OUBLIEREZ JAMAIS.
INFORMATIONS ET INSCRIPTION: (514) 847-VELO

LE GRAND TOUR
DU 6 AU 13 AOÛT 1994

La Presse

Saisie de 752 kilos de cocaïne dans un conteneur de caisses d'ananas

ANDRÉ CÉDILOT

■ Un conteneur rempli de 1 250 caisses d'ananas en provenance de la Colombie qui transite par la Jamaïque, c'est suffisant pour attirer l'attention des douaniers de la Nouvelle-Écosse qui ont découvert... 752 kg de cocaïne.

Cette saisie, évaluée à plus de 500 millions$ sur le marché noir, a été réalisée le 14 mars dans le port de Halifax, mais ce n'est qu'hier que la GRC a informé les médias, après avoir vainement tenté depuis deux semaines d'épingler les trafiquants qui avaient imaginé ce coup fumant.

«Plusieurs personnes ont été interrogées, mais aucune n'a été mise en accusation», a indiqué le sergent d'état-major Denis Dumas, qui a piloté l'enquête depuis les bureaux de la GRC, boulevard Dorchester, à Westmount.

Selon les documents officiels, la cargaison d'ananas devait être livrée chez un grossiste en alimentation de Montréal qui n'a rien à voir avec cette histoire. «Les contrebandiers avaient utilisé le nom et l'adresse de la compagnie à l'insu de ses dirigeants», assure le sergent Dumas.

L'enquête avait rebondi à la GRC après qu'un inspecteur de Douanes et Accise Canada eut été intrigué, dans la soirée du 14 mars, qu'un chargement d'ananas de la Colombie ait transité en Jamaïque avant de parvenir à Halifax.

Des vérifications avaient aussi démontré que les autorités portuaires de Kingston, en Jamaïque, n'avaient aucunement été informées que la cargaison avait pris la route du Canada par bateau, cependant que le destinataire n'avait jamais commandé les 1 250 caisses d'ananas!

Le sergent d'état-major Denis Dumas, de la GRC, et l'inspecteur Normand Desjardins, de la police du Canadien National, exhibent l'un des 425 pots d'ananas dans lesquels était dissimulée la cocaïne. PHOTO ROBERT NADON, *La Presse*

Il n'en fallait évidemment pas plus pour que les douaniers ouvrent le mystérieux conteneur et s'aperçoivent que 425 de ces caisses contenaient des pots d'ananas dans lesquels étaient dissimulés des milliers de sachets de cocaïne.

Jusqu'à la dernière minute, les agents fédéraux pensaient mettre le grappin sur les trafiquants à Montréal puisqu'ils avaient organisé ce qu'ils appellent dans leur jargon «une livraison contrôlée» de l'importante quantité de cocaïne.

De fait, depuis le 14 mars, de concert avec des employés de Douanes et Accise Canada et de la police du Canadien National, ils avaient à l'oeil jour et nuit le précieux chargement qui a fait le chemin de Halifax à Montréal en train.

Le 21 mars, les policiers de la GRC ont même vu un courtier en transport dédouaner le conteneur gardé depuis deux jours dans la cour du CN, à Lachine, et le transporter dans un entrepôt de Laval où il est resté en stockage jusqu'à vendredi dernier sans que quiconque d'autre n'intervienne.

À bout de patience, les enquêteurs ont investi le même jour l'entrepôt lavallois et repris possession de la drogue. Ils ont également procédé à des perquisitions à Montréal et à Châteauguay. La drogue proviendrait de la région de Cali, en Colombie.

À Montréal, les 752 kilos auraient pu être revendus plus de 220 millions$ à des grossistes, et plus de 500 millions$ aux consommateurs.

Le juge Verreault a déjà été «corrigé» pour avoir fermé la salle des comparutions de la Cour municipale

Un bref d'habeas corpus avait permis aux détenus de reprendre leur liberté

YVES BOISVERT

■ À ses débuts comme juge à la Cour municipale de Montréal, en 1987, le juge Raymonde Verreault s'était fait remarquer pour avoir failli faire passer une nuit en prison à 15 personnes qu'elle avait négligé de faire comparaître à temps.

Cette «omission» du juge Verreault avait forcé une intervention d'urgence du juge Jacques Ducros, de la Cour supérieure, qui avait libéré les 15 accusés en émettant un bref d'habeas corpus tard en soirée.

Mme Verreault est actuellement accusée par le Barreau du Québec d'avoir manqué à son devoir de rendre justice avec diligence. Un comité du Conseil de la magistrature, qui a commencé à entendre l'affaire les 14 et 15 mars, reprendra ses travaux le 3 mai.

Le Barreau reproche au juge Verreault d'avoir laissé en plan trois procès d'agression sexuelle et de n'avoir pas rendu de sentence dans quatre autres affaires, avant de passer de la Cour du Québec au poste de juge en chef de la Cour municipale de Montréal, le 19 janvier dernier.

Mais il se trouve qu'en 1987, avant qu'elle ne passe à la Cour du Québec, Mme Verreault avait été l'objet de critiques pour avoir fermé la salle des comparutions de la Cour municipale de Montréal avant d'avoir fait comparaître tous les détenus, comme la loi l'y oblige.

Raymonde Verreault PHOTOTHÈQUE *La Presse*

Le 24 août 1987, Mme Verreault siégeait à la salle numéro un, à la Cour municipale de Montréal, salle des comparutions. C'est là que paraissent devant un juge, pour la première fois, les personnes accusées devant la Cour municipale.

On peut y comparaître en liberté (sur sommation), le matin, ou détenu, l'après-midi.

Cette journée-là, un grand nombre de personnes comparaissaient détenues. Si bien qu'à 16 h 30, heure normale de la fermeture des salles d'audience, il restait plus de 15 personnes à faire passer.

En Cour municipale, où l'on traite essentiellement des infractions mineures, à moins d'avoir un casier judiciaire fort chargé, les gens sont remis en liberté après leur comparution.

Le Code criminel oblige l'Etat à faire comparaître devant un juge toute personne détenue dans les 24 heures qui suivent son arrestation. Le but de l'exercice est de faire contrôler par un juge indépendant la détention, et ne pas laisser aux policiers le pouvoir de garder détenues des personnes.

La Couronne, si elle ne s'oppose pas à la mise en liberté du prévenu, demande que l'on fixe certaines conditions pour encadrer sa liberté, et si la défense est d'accord, le juge les entérine généralement.

Toujours est-il que le 24 août 1987, vers 16 h 45, le juge Verreault a décidé de fermer la salle d'audience. Les 15 détenus, accusés principalement d'avoir offert leurs services de prostitution, se sont fait donner rendez-vous le lendemain; elles devaient passer une autre nuit en prison.

«Il faut qu'il y ait apparence de justice, et c'est ce que le tribunal s'est efforcé de faire, mais malheureusement le rôle n'est pas terminé, alors je vais ajourner jusqu'à demain», avait simplement dit le juge Verreault.

Devant cela, les cinq avocats de la défense qui représentaient les 15 personnes restées sur le carreau se sont précipités devant le juge Claire Barrette-Joncas, de la Cour supérieure, pour demander l'émission d'un bref d'habeas corpus.

Le dossier a été référé au juge Ducros (décédé l'an dernier), qui a rendu sa décision en fin de soirée: tous les prévenus ont été libérés, car on avait violé leur droit de comparaître dans les 24 heures.

Le lendemain, le juge Verreault a évoqué la convention collective des employés de la Cour municipale quand il a été question de ces dossiers.

Mais au Palais de justice de Montréal (entre autres), en particulier le lendemain de longs week-ends, les salles de comparution peuvent rester ouvertes après 17 h, même si l'heure «normale» de fermeture est de 16 h 30. Le Code criminel est en effet implacable quant aux délais de comparution (sauf si une personne est arrêtée le dimanche, ou qu'il y a des empêchements physiques majeurs).

Mme Verreault, 55 ans, a été nommée juge à la Cour municipale de Montréal en 1986. Elle est passée à la chambre criminelle de la Cour du Québec en janvier 1993, puis est retournée à la Cour municipale, cette fois comme juge en chef, le 19 janvier dernier.

L'EXPRESS DU MATIN

ENQUÊTE SUR LE F-18

■ Une commission d'enquête a été formée par le commandement aérien des Forces canadiennes pour déterminer les circonstances qui ont contraint, dimanche midi un F-18, parti vers Cold Lake, en Alberta, à rebrousser chemin pour atterrir à la base militaire de Saint-Hubert. Rappelons que l'avion de combat avait dû effectuer un atterrissage en catastrophe et dans des conditions climatiques plutôt difficiles à Saint-Hubert. Il a glissé à l'extérieur de la piste et versé sur le flanc gauche, endommageant la roue gauche du train d'atterrissage. Hier, un groupe de plusieurs militaires venant de Bagotville, de North Bay et d'Ottawa, tous experts soit en F-18, ou en écrasements et en dérapage d'avions, est arrivé à Saint-Hubert pour faire enquête sur cet incident.

OCTOGÉNAIRE RETROUVÉ

■ Clyde Livingston Arthur, cet octogénaire d'Anjou porté disparu dimanche après s'être absenté de la maison, pour aller acheter en auto un billet de loterie à un dépanneur de son quartier, a finalement été trouvé sain et sauf. L'homme de 80 ans a souffert de troubles de mémoire et était incapable de rentrer à son domicile de Place Bellefontaine. Son signalement, diffusé hier dans les médias, a cependant permis de... le remettre sur le droit chemin.

SERVICES POSTAUX À PÂQUES

■ La Société canadienne des postes fait savoir que l'horaire des services pendant le congé de Pâques, du 1er avril jusqu'au lundi 4, dépendra des heures d'ouverture de l'entreprise hôte. Les bureaux de poste de la Société seront fermés le Vendredi Saint et le lundi de Pâques. Il y aura levée des boites aux lettres publiques le samedi 2 avril et, dans les grands centres, le lundi 4 avril. Il n'y aura pas de levée des boites aux lettres publiques le vendredi 1er avril. Il n'y aura pas de service de livraison à domicile et rural les 1er et 4 avril. Les services postaux reviendront à la normale le mardi 5 avril.

INFORMATION SUR LA CRUE

■ Le ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec met depuis hier à la disposition du public un service téléphonique automatisé donnant une mise à jour quotidienne sur les niveaux et débits d'eau de la région de Montréal. Toute personne intéressée à connaître l'évolution de la situation sur les niveaux d'eau, les débits et les tendances observées pour le lac des Deux-Montagnes, le lac Saint-Louis, la rivière des Outaouais, le fleuve Saint-Laurent à Ville LaSalle, la Rivière des Milles Iles et la Rivière des Prairies peut composer le (514) 864-4179. Ces données sont disponibles sur message enregistré, 24 heures sur 24, jusqu'au début du mois de juin. En ce qui concerne les autres régions du Québec, le public peut communiquer, le jour, avec les directions régionales du ministère, et le soir et la fin de semaine, avec Urgence-Environnement. Les numéros de téléphone apparaissent dans les pages bleues de l'annuaire téléphonique.

FÊTEZ LES 18 ANS DE CKOI AVEC La Presse EN PARTICIPANT AU CONCOURS

CKOI QUE NORMAND MANGE?

Plus de 24 000 $ en voyages à gagner !!!

Comment participer:

Du lundi au jeudi, vers 7h10, **Normand** mangera en ondes un aliment mystère. Pour le découvrir reliez les points de l'illustration ci-contre.

Après le signal de l'équipe de **Y'é trop d'bonne heure**, vers 7h25, composez le **790-CKOI** pour donner la bonne réponse.

Soyez le premier à identifier **l'aliment mystère** et courez la chance de gagner un voyage d'une semaine vers l'une des destinations soleil, qui sera tiré au sort tous les vendredis parmi les gagnants de la semaine.

Les règlements détaillés peuvent être obtenus aux bureaux de **CKOI-FM**, **La Presse** et **Vacances Canadien**.

CLUB MAEVA DE PUERTO VALLARTA

À GAGNER CETTE SEMAINE !
1 voyage pour deux au **CLUB MAEVA DE PUERTO VALLARTA** incluant vol, hébergement pour 7 nuits, transferts sur place et tous les repas et consommations à volonté.

CKOI 96,9 FM

«Y'É TROP D'BONNE HEURE!»

La Presse

LE CHOIX NO1 AU PAYS
Vacances Canadien
UN UNIVERS DE VOYAGES

L'impasse persiste : les garderies sur le pied de guerre

SUZANNE COLPRON

■ Depuis une semaine déjà, une affiche géante collée dans la vitrine annonce l'inévitable : «Grève illimitée à partir du 30 mars 94».

La garderie Mini-fée, à Montréal-Nord, est une des trois garderies syndiquées de la CSN qui se mettra en grève dès demain pour convaincre le gouvernement de soutenir davantage les garderies. Les deux autres sont Petite-Station et Repère des mousses.

Ce n'est plus un secret pour personne : les monitrices sont scandaleusement sous-payées. Elles gagnent moins que les vendeurs de hot-dog du Forum, moins que les gardiens de zoo. Leur salaire est d'environ 17 000 $ par année.

«On a des craintes, c'est sûr. On ne sait pas combien de temps la grève va durer. Mais s'il le faut, on va y aller. On joue le tout pour le tout, on fonce», dit Marie-Josée Chouinard, coordonatrice à la garderie Mini-fée, qui accueille 60 enfants de 18 mois à cinq ans.

Il y a deux semaines, les syndiqués ont cru que le vent allait tourner en leur faveur. Aussi ont-ils temporairement annulé la grève qui devait commencer mercredi dernier. Une rencontre a eu lieu, le jeudi 17 mars, avec la ministre responsable de la Famille, Violette Trépanier, dans l'espoir de trouver une solution.

Mais l'impasse persiste. «Nous n'avons pas eu d'autres nouvelles. On ne peut pas remettre la grève de semaine en semaine; on n'a plus le temps de négocier et de reporter la grève sur la base de vagues promesses», explique la présidente du syndicat des travailleuses en garderie de la CSN, Mireille Bénard.

Le mouvement de grève reprendra de plus belle la semaine prochaine. Trois autres garderies de Montréal fermeront leurs portes en guise de protestation. Et trois autres encore la semaine suivante. Le mouvement gagnera les régions du Québec à compter du 10 avril. Et culminera, le 21 avril, avec la Journée d'action nord-américaine sur les salaires en garderie, à laquelle participeront des éducatrices des États-Unis et du reste du Canada.

Compte à rebours

Depuis l'an dernier, la CSN a tenu trois journées ponctuelles de grève et obtenu deux rencontres avec la ministre Violette Trépanier. Mais aucune n'a donné de résultats. La ministre oppose un refus catégorique à leur revendication. Pas question, dit-elle, d'accorder des subventions directes en salaires à ce groupe de travailleuses.

La CSN, qui représente 144 garderies (83 p. cent des garderies syndiquées ayant négocié une convention collective), réclame, depuis septembre 1992, une subvention en salaires de 3,50 $ l'heure étalés sur trois ans pour toutes les garderies sans but lucratif du Québec. Une revendication de 75 millions $.

«Nous en sommes arrivés à la conclusion qu'une journée de grève de temps en temps ne change rien. Ce n'est pas suffisant pour faire bouger les choses. La grève illimitée est un choix difficile, les éducatrices ont peur de pénaliser les parents. Mais les premières réactions sont très encourageantes», précise Mireille Bénard.

Dans sa plus récente proposition de règlement, remise à la ministre il y a deux semaines, la CSN demande une augmentation de 1,50 $ l'heure pour la première année. Elle réclame, par ailleurs, la création d'un comité de travail pour trouver une solution à long terme.

Selon une étude de l'Office des services de garde, le salaire moyen des monitrices est de 9,73 $ l'heure. Il est légèrement plus élevé (10,31 $ l'heure) dans les garderies sans but lucratif, qui représentent 70 p. cent des garderies au Québec. Le pouvoir d'achat de ces travailleuses s'est maintenu au cours des sept dernières années.

D'autres propositions

Mais la CSN n'est pas seule à proposer des solutions dans ce dossier. D'autres groupes, comme Concertaction inter-régionale des garderies du Québec (CIRGQ) et la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ), ont leur idée sur le sujet. Le problème, c'est qu'ils ne s'entendent pas.

Concertaction, qui représente 350 garderies, propose d'accorder des subventions additionnelles aux garderies en tenant compte du nombre de places disponibles. Une mesure destinée à augmenter le salaire des monitrices qui coûterait 17 millions $ au gouvernement.

L'organisme suggère aussi de revoir en profondeur le mécanisme de financement des garderies, mis en place en 1989, et de plafonner le tarif payé par les parents en fonction de leurs revenus. Ce tarif varie actuellement de 14 $ à 20 $ par jour et par enfant, selon les régions.

PHOTO MICHEL GRAVEL, *La Presse*

Demain, Guylaine Trottier sera dans la rue. Et le petit Larry devra se trouver une autre garderie...

«En septembre 1993, on s'est fait dire non par le gouvernement», précise Camille Gauvreau, du Regoupement des garderies du Montréal métropolitain, qui entend participer à la manifestation du 21 avril. «La ministre dit que nos salaires ont suivi le coût de la vie même si elle admet que le rattrapage souhaité n'a pas eu lieu.»

Solution globale

La CEQ, qui compte 27 garderies dans ses rangs, propose pour sa part une solution plus globale et opte pour la création d'un réseau public de garderies.

«Nous croyons que l'État devrait être responsable du développemet et du financement des garderies. Et à ce titre, assumer la rémunération des monitrices», explique Denise Dextraze, responsable du dossier à la CEQ.

Une étude en équité salariale réalisée par la CEQ fixe le salaire des monitrices à 20 $ l'heure, et non pas à 13,50 $ comme le veut la CSN.

«Les garderies devraient fonctionner sur le même principe que les commissions scolaires, ajoute Denise Dextraze. Actuellement, elles se développent sur le modèle de l'entreprise privée. Et les subventions ne sont pas déterminées en fonction des besoins de la garderie mais bien de la capacité de payer des parents. Car le gouvernement accorde une subvention équivalent à 30 p. cent des revenus de la garderie.»

Dans moins d'un mois, à l'occasion de la journée nord-américaine sur les salaires en garderie, ces groupes vont tenter de se mettre d'accord. Le Regroupement des garderies du Montréal métropolitain veut créer un comité conjoint avec la CSN, la CEQ et les autres garderies non syndiqués.

«Il faut qu'on soit ensemble, explique Camille Gauvreau. Quand on sera rendu à la question de savoir comment distribuer l'argent dans les garderies, on s'assoiera et on discutera. Mais on n'en est pas là. Tout ce que nous avons, c'est une reconnaissance morale.»

En attendant, la CSN promet de poursuivre le combat.

Le compte à rebours est commencé à la garderie Mini-fée de Montréal-Nord.

PHOTO ROBERT NADON, *La Presse*

La télé en toute liberté

8 heures de liberté

4.39 ~~5.95~~

Une cassette T-160 peut enregistrer pendant 8 heures. 44-8615

Des accessoires vidéo qui peuvent vous être utiles

A) Rebobineuse 8 mm pour utilisateurs de caméscopes. 44-8719 . . . . . **39.95**
B) RABAIS $2. Cassette TDK EH6 8 mm. 4418015. Cour. 11.99 . . . . . **solde 9.99**
C) Bouclier vidéo pour magnétoscope VHS. 44-8718 . . . . . **5.95**
D) Housse de magnétoscope. 44-8715, **9.95**

rabais $20

259.95 ~~279.95~~

Notre magnétoscope VHS le plus abordable est en solde! Avec télécommande et programmation à l'écran. 16-527

E) RABAIS $130. Combiné télécouleur 9"/ lecteur VHS. CA/CC, télécommande. 16-411. Cour. 629.95 . . . . **solde 499.95**
F) RABAIS $100. Télécouleur 5" avec magnétoscope 8 mm. CA/CC. Parfait pour le tournage et le montage en 8 mm. 16-409. Cour. 899.00, **solde 799.00**

rabais $80 **269.95** ~~349.95~~ Magnétoscope VHS à 4 têtes mono. Télécommande. 16-535

rabais $100 **349.95** ~~449.95~~ Magnétoscope stéréo Hi-Fi à 4 têtes pour un son égal à la qualité d'image. Télécommande. 16-624

DIVISION + INTERTAN CANADA LTÉE
Radio Shack®
L'endroit totalement branché

DEMANDEZ LA VÔTRE! Une carte de crédit Radio Shack vous permet de faire vos achats sans tarder.

Nous indiquons les prix de détail réels sans les taxes applicables. Nous rejetons toute responsabilité relative aux erreurs photographiques ou typographiques.

Le magasin ou détaillant Radio Shack le plus proche est dans les pages blanches

Expire le 4 avril 1994

VISA MasterCard

Gosset dit ne pas avoir tiré volontairement

YVES BOISVERT

■ Allan Gosset dit au jury qu'il n'a pas tiré volontairement sur Anthony Griffin.

Devant les huit hommes et quatre femmes, Gosset, 44 ans, témoignait pour sa défense hier, lors de la cinquième journée de son procès pour homicide involontaire, au Palais de justice de Montréal.

Le policier retraité a dit au jury que son revolver s'est «armé» sans qu'il s'en rende compte, quand il l'a sorti de son étui. Ainsi armé (le marteau, ou le «chien» reculé), la détente du revolver est beaucoup plus sensible.

Vers 7 h 10, le 11 novembre 1987, Gosset revenait au poste de police numéro 15, à Notre-Dame-de-Grâce, en compagnie de l'agent Kimberley Campbell et de Griffin, un jeune Noir de 19 ans qu'ils venaient d'arrêter. Griffin n'avait pas d'argent pour payer une course en taxi, et après vérification, Gosset a réalisé que Griffin était recherché pour introduction par effraction.

En arrivant dans la cour du poste 15, Gosset est allé ouvrir la portière arrière, où se trouvait Griffin. «J'ai ouvert la porte et il est parti à courir», a-t-il dit.

Pendant que Griffin s'éloignait, Gosset courait pour bloquer une des sorties.

«J'ai dégainé mon arme et j'ai dit: arrête, arrête ou je tire. Il a rétrogradé, il a fait des petits pas pour ralentir.»

Là, Griffin s'est retourné et a commencé à se balancer «comme un boxeur», faisant des feintes d'un côté à l'autre.

«Je n'ai pas eu le temps de rien dire, le coup de feu est parti», a dit Gosset qui se râclait la gorge.

«J'ai vu la fumée devant moi, j'ai vu le sang sur sa tête...»

Gosset s'est alors approché de Griffin, étendu par terre, qui râlait et qui avait déjà perdu beaucoup de sang. Il a dit à Campbell d'appeler une ambulance.

«Je me suis mis à sacrer après moi-même, après l'accident...»

Après avoir mis une couverte sur le jeune homme, Gosset a été invité à entrer dans le poste de police, où il a écrit sa version des événements.

«J'ai pas tiré, j'ai pas tiré volontairement», a dit l'ex-policier au jury. «La seule façon que l'arme ait pu partir, c'est que l'arme ait été "cockée" (armée). C'est sûrement moi qui l'ai cockée, mais sans m'en rendre compte...»

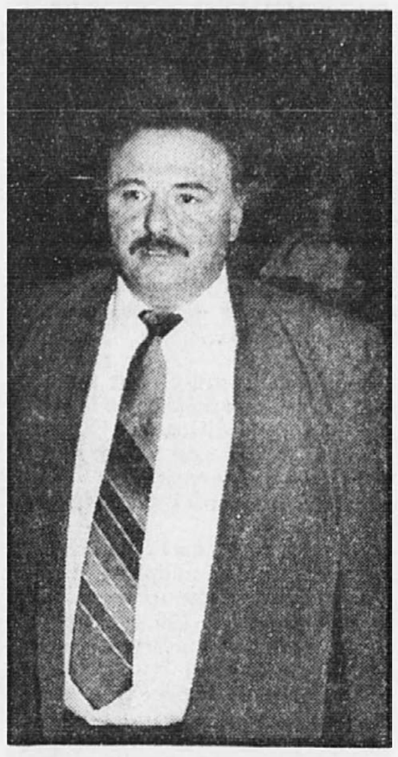

L'ex-agent de police Gosset.

À une question de son avocat (Jean-Claude Hébert), Gosset a répondu que la position de Griffin pouvait représenter un danger pour lui. «Cette indécision-là, pour moi, était un danger.»

Gosset et sa conseur n'avaient pas fouillé Griffin et ne lui avaient pas passé les menottes. Griffin s'était comporté de façon très calme et très polie avec les policiers, a-t-il dit.

Avant le témoignage de Gosset, Me Hébert avait réussi à prendre par surprise un des témoins experts de la Couronne, dans le but d'étayer sa thèse.

Cet expert en maniement d'armes à feu, le policier Michel Ménard, avait dit entre autres choses qu'un policier qui était face à un homme armé d'un couteau placé à moins de 21 pieds de lui n'avait aucune chance s'il n'avait pas dégainé préventivement.

Me Hébert s'est placé à une vingtaine de pieds du témoin, près des jurés. Il a pris l'arme de Gosset, déposée comme pièce à conviction, et a imité Griffin tel qu'il a été décrit par les policiers. «Si je prends un revolver, évidemment, vous allez le voir, parce que c'est assez gros», a suggéré l'avocat. Replaçant l'arme sur la table, Me Hébert a continué à se dandiner, les mains devant lui, à la hauteur de la ceinture, et a dit au policier: «Là, je peux avoir un couteau sur moi et vous ne vous en rendrez pas compte...»

«Non, si vous avez un couteau dans la ceinture, ou caché ailleurs, ça ne paraît pas», a dit le témoin.

Sur ce, l'avocat a retourné sa main droite, qui cachait un couteau à cran d'arrêt de bonne dimension, ce qui n'a pas manqué de créer un petit effet «théâtral» dans la salle d'audience.

Me Hébert tentait ainsi, avec un témoin de la poursuite, de démontrer que Gosset, n'ayant pas fouillé Griffin, avait raison de dégainer, même s'il était à une vingtaine de pieds de lui.

Ce matin, Me Jacques Trudel, de la Couronne, qui a terminé sa preuve hier matin, continuera son contre-interrogatoire de Gosset. Après l'audition du dernier témoin de la Couronne, Me Hébert a dit au jury que la défense de son client reposait sur «trois pivots»: premièrement, il n'y a jamais eu de négligence de la part de Gosset; deuxièmement, Gosset avait une excuse légitime pour dégainer; et troisièmement, Gosset était justifié de dégainer, car il faisait face à une individu qui s'échappait d'une garde légale.

Outre Gosset, la défense fera entendre deux experts ontariens, dont un qui viendra parler de cas de coups de feu accidentels avec les anciens revolvers de type 38, comme ceux qu'avaient les policiers de la CUM du temps de Gosset, et qui permettaient l'utilisation en «action simple» (avec le revolver armé).

Le *peacekeeper* Cob aurait déjà molesté d'autres automobilistes

GEORGES LAMON

■ Le peacekeeper Michael J. Cob a déjà été impliqué dans des incidents analogues à celui survenu à Clément Ouellette, en fin de semaine, sur la route 138, sur le territoire de Kahnawake.

Déjà il a été formellement accusé de voies de fais simples qui auraient été commises en octobre et en novembre 1993 sur un ou d'autres automobilistes, qu'il avait également interceptés.

D'ailleurs, Me Philip Schneider,qui défend bon nombre de policiers de la Sûreté du Québec et des peacekeepers devant les tribunaux, a admis que Cob lui avait téléphoné personnellement, il y a quelques semaines, pour lui demander de le défendre dans ces deux causes.

De leur côté, les enquêteurs de la Sûreté du Québec devraient se rendre dans les prochains jours au chevet de Clément Ouellette, toujours hospitalisé à Lachine, pour recueillir sa déposition relativement à un incident avec le peacekeeper Michael J. Cob, de Kahnawake, survenu en fin de semaine sur la route 138, près de l'entrée du pont Mercier.

Un porte-parole des relations publiques de la SQ, l'agent Carrier, a expliqué, hier à *LA PRESSE*, que l'enquête ne faisait que commencer et qu'outre M. Ouellette, les enquêteurs devaient rencontrer d'autres personnes dont les deux agents de la Gendarmerie royale du Canada, arrivés sur les lieux de l'altercation.

Ce n'est qu'une fois leur enquête terminée que les enquêteurs soumettront le dossier au Substitut du ministère public, pour d'éventuelles poursuites judiciaires contre le peacekeeper Cob.

Rappelons que Clément Ouellette et sa femme Marie-Anne, des septuagénaires de Compton, revenaient de leurs vacances d'hiver en Floride dans leur campeur lorsque le véhicule a été intercepté sur la route 138 par une autopatrouille des peacekeepers de Kahnawake. Le peacekeeper Michael J.COb lui a demandé ses papiers. M. Ouellette désirant savoir la raison de son interception s'est rendu auprès du peacekeeper et le lui a demandé en français. Selon M. Ouellette, Cob se serait fâché, l'a injurié et l'a soulevé de terre pour le jeter violemment sur l'asphalte. Résultat: fracture de la jambe droite à la hauteur de la hanche et plaie au poignet droit. Transporté à l'Hôpital général de Lachine, on l'y a opéré d'urgence pour une fracture. Il devra être hospitalisé durant encore quelques jours avant de pouvoir regagner son domicile.

BUREAU EN GROS MC
Articles de bureau • Bas prix d'entrepôt

C'EST FOU CE QU'ON ÉPARGNE!

Ordinateur Macintosh LC475
N° 20775
☑ Microprocesseur 680LC40 25 MHz
☑ Mémoire vive 4 Mo, à expansion interne de 36 Mo
☑ SuperDrive Apple de 1,4 Mo
☑ Disque dur de 80 Mo
☑ Écran SVGA Plus Apple de 14" avec mémoire vive vidéo (VRAM) de 512 Ko
☑ Logiciels de réseau, partage-dossiers incorporés; audio stéréo
☑ Système d'exploitation de disque System 7.1
☑ Garantie d'un an (Détails au magasin)
MONITEUR COULEUR SVGA!
1699 $

SAMSUNG TÉLÉCOPIEUR FX-500
N°17348
• Alimentation 5 feuilles
• 20 numéros mémorisés
• Interface pour répondeur
• Accepte rouleau de papier 98' (en sus)
• Pièces et main-d'oeuvre garanties 1 an (Détails au magasin)
349 $

Panasonic RÉPONDEUR AUTOMATIQUE
N°19651
• Modèle KX-T1000 à microcassette
• Lecture 1 touche, grâce au système "Auto-Logic"
• Télécommandé par tonalité
• Compte-appels numérique
• Annonce variable
• Enregistrement de mémo
• Réglage de volume
• Pièces et main-d'oeuvre garanties 1 an (Détails au magasin)
69,99

O'SULLIVAN MEUBLE ORDINATEUR MOBILE
N° 10045
33" h. x 26 1/16" lar. x 23 3/4" prof.
Stratifié au riche fini chêne colonial.
Plateau de consultation incliné.
Tablettes pour clavier et imprimante coulissantes. Roulettes faciles à déplacer.
69,99

O'SULLIVAN BIBLIOTHÈQUES
Faciles à assembler et très abordables! 11 3/4" p. x 36" l. Fini gris ou ton chêne.
À 2 TABLETTES 30" h. (17604) 49,99
À 6 TABLETTES 72" h. (17606) 89,99

O'SULLIVAN BUREAU D'ÉTUDIANT
N°10050.
Un tiroir standard, un pour chemises. 27 7/8" h. x 49 1/2" lar. x 23 3/4" p. Fini chêne. Prêt à assembler.
99,99

CHAISE D'ÉTUDIANT
Base à 5 pieds. Roulettes à deux roues. Fabriquée au Canada.
Gris (18509)
Bordeaux (18510)
39,99

NOTRE CATALOGUE EST ARRIVÉ ET C'EST GRATUIT!

POINTE-CLAIRE	ST-LÉONARD	MONTREAL	LAVAL	ST-LAURENT	LASALLE
365 BRUNSWICK (DERRIÈRE FAIRVIEW)	6800 JEAN-TALON EST	301 ST-ANTOINE OUEST (À L'ANGLE DE BLEURY)	3003 BOUL. LE CARREFOUR (CARREFOUR LAVAL)	3660 CÔTE-VERTU	7214 NEWMAN
COMMANDES PAR TÉLÉPHONE: (514) 694-5578 FAX: (514) 694-1849	COMMANDES PAR TÉLÉPHONE: (514) 251-0513 FAX: (514) 251-0588	COMMANDES PAR TÉLÉPHONE: (514) 875-0977 FAX: (514) 875-4342	COMMANDES PAR TÉLÉPHONE: (514) 682-9702 FAX: (514) 682-3144	COMMANDES PAR TÉLÉPHONE: (514) 338-1036 FAX: (514) 338-1695	COMMANDES PAR TÉLÉPHONE: (514) 364-3872 FAX: (514) 364-2722

HEURES D'OUVERTURE:
LUN. À VEN. 8h à 21h
SAMEDI 9h à 17h
DIMANCHE 11h à 17h
Les heures d'ouverture peuvent varier d'un magasin à l'autre.

CRÉDIT COMMERCIAL BUREAU EN GROS VISA Interac MasterCard PAIEMENT DIRECT
BUREAU EN GROS MC Bureau en gros limitée

André Pratte

Du décès du dada

Planté devant la carte de la Rive-Sud qui orne son bureau, le président de la STRSM Hugues Aubertin défend avec vigueur son dada, le «projet estacade». Un projet qui ferait de l'ouvrage qui longe le pont Champlain un pont réservé aux autobus. «Un service fiable à tous les jours, un lien permanent qui nous permettrait de rendre le transport en commun beaucoup plus attrayant!» lance le maire de Boucherville pour me convaincre.

Deux heures plus tard, le maire de Verdun Georges Bossé m'entraine devant une photographie aérienne de l'Ile des Soeurs, accrochée dans une salle de conférence de l'hôtel de ville. Là, il entreprend de démolir le projet chéri de M. Aubertin. Pour ensuite vanter sa propre marotte, le monorail: «L'aménagement de l'estacade ne règlera rien, le pont Champlain va rester bloqué. C'est dépenser 100 millions pour une solution qui ne durera que deux ou trois ans, alors que pour 300 millions, vous pouvez avoir un monorail qui va relier Brossard à Montréal en 15 minutes, beau temps, mauvais temps!»

L'estacade de Hugues? Le monorail de Georges? C'est le ministère des Transports qui tranchera. Une décision d'autant plus difficile que d'autres idées circulent, notamment la relance des trains de banlieue poussée par certaines villes de la Montérégie. Ajoutez au dilemme des milliers de pages d'études contradictoires, les contraintes budgétaires, les pressions qui viennent de toutes parts, et vous retrouvez le ministre Norm Cherry dans une sorte d'échangeur Décarie politico-intellectuel.

Ça fait 20 ans que le ministère et la STRSM rêvent de construire un pont au-dessus de la Voie maritime, entre Saint-Lambert et l'estacade. Le nouvel ensemble pont-estacade relierait la Rive-Sud à l'Ile des Soeurs et serait réservé aux autobus.

Selon la STRSM, cette voie exclusive lui permettrait d'offrir un service plus sûr et plus fiable que celui qu'elle fournit présentement avec la voie réservée sur le pont Champlain. Mais les arguments offerts à cet égard par M. Aubertin sont peu convaincants. La sécurité? Le ministère lui-même affirme que depuis les changements apportés à la suite d'un accident mortel survenu en 1987, la voie réservée n'est pas plus dangereuse que n'importe quelle autre voie du réseau routier.

La fiabilité? «Quand il y a une tempête de neige, donc quand on en a le plus besoin, la voie réservée doit être fermée», souligne M. Aubertin. Mais du même souffle, le maire-président admet que les usagers sont très satisfaits du service offert. Et des experts soutiennent que la sécurité et la fiabilité de la voie réservée pourraient être améliorées à peu de frais, en en modifiant le balisage par exemple.

* * *

Vaut-il la peine de dépenser 80 millions pour une légère amélioration du service d'autobus entre la Rive-Sud et Montréal? Et surtout, pourquoi investir dans un projet qui ne s'attaque en rien à la source du problème, c'est-à-dire à la croissance exponentielle du nombre de voitures qui empruntent le pont Champlain?

Les banlieusards ne délaisseront pas leur Jetta parce que les autobus, grâce à l'estacade, arrivent en ville une ou deux minutes plus tôt qu'avant. N'en déplaise aux partisans de la relance des trains de banlieue, ils ne le feront pas non plus en faveur d'un système rafistolé.

C'est ici que le projet de monorail de M. Bossé — déjà mis de l'avant par la compagnie montréalaise AMF — est intéressant. Ce qu'il faut pour séduire les automobilistes, c'est un système moderne, rapide et confortable, qu'il pleuve, qu'il neige ou qu'il vente. Un système susceptible de provoquer un engouement, un effet TGV.

Le ministère des Transports a longtemps soutenu que l'achalandage Rive-Sud/Montréal n'était pas suffisant pour justifier la construction d'un monorail ou d'un métro de surface. Mais le temps passant — et les élections approchant — le ministère est en train de changer d'idée.

«Le nouveau ministre des Transports m'a dit avoir reçu l'ordre du premier ministre d'aller vers une technologie plus avancée», m'a révélé en soupirant le président de la STRSM. Québec s'apprêterait donc à enfoncer le dernier clou dans le cercueil du dada de Hugues. C'est vrai qu'un monorail ultramoderne Rive-Sud/Montréal, ça fait une bien belle promesse électorale!

Spécialiste des vols de camions blindés arrêté

Edward Kotapski est interrogé sur le meurtre d'un convoyeur de Sécur

MARCEL LAROCHE

■ Recherché par différents services policiers du Québec et de l'Ontario pour plusieurs crimes violents, dont les meurtres crapuleux de deux gardiens de Sécur, Edward Kotapski se trouvait ironiquement sur la route d'un camion blindé lorsque des policiers de la CUM l'ont appréhendé comme un enfant hier après-midi, attablé avec un ami dans un restaurant du nord de la métropole.

Kotapski, un criminel de 58 ans au dossier de violence très chargé, a été interpellé en vertu d'un mandat d'arrestation émis par les policiers de Toronto.

Kotapski est soupçonné d'avoir commis un vol de 3,2 millions perpétré le 16 décembre 1993 dans une bijouterie de la chaîne Birk's du centre-ville de Toronto.

Lors de ce spectaculaire vol, Kotopski avait réussi à glisser entre les doigts des policiers torontois qui avaient cependant capturé son jeune complice de 25 ans, Dimitrios «Jimmy» Batzakis, au terme d'une chasse à l'homme suivie d'une prise d'otage.

Reconnu comme l'un des penseurs d'un gang de voleurs professionnels implanté à Montréal et ayant des ramifications à travers tout le Canada, Kotapski a déjà été relié à plusieurs vols d'importance, dont quelques braquages de camions blindés.

Originaire de l'Europe de l'Est, ce gangster avait participé avec deux complices au vol de 300 000$ perpétré en 1982 aux dépens d'un camion blindé de la compagnie Fargo, à l'intersection des rues Université et Sainte-Catherine, en plein centre-ville de Montréal.

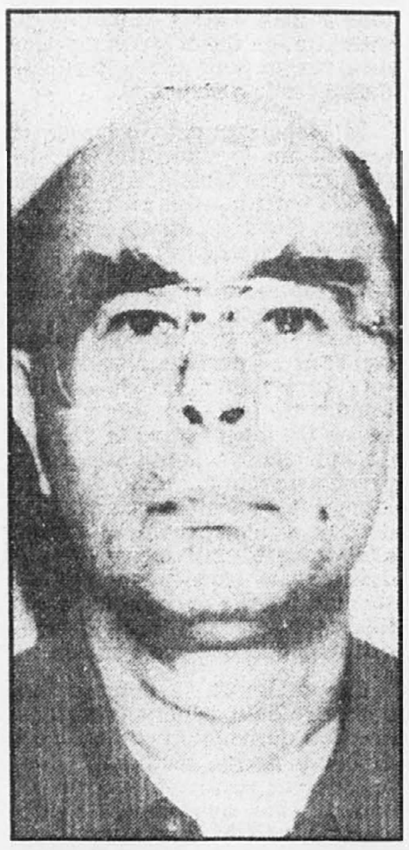

Edward Kotapski, 58 ans, arrêté hier dans le nord de Montréal.

Reconnu coupable de cette attaque armée, Kotapski avait été condamné à 16 ans de pénitencier, une sentence jugée sévère à l'époque.

Le nom de ce criminel notoire est à nouveau réapparu ces derniers mois comme étant l'un des participants au meurtre du gardien de Sécur Gérald Boyle, abattu de sang-froid lors du braquage d'un camion blindé de cette firme survenu le 8 mars 1993, au centre commercial Rockland, près de l'autoroute Métropolitaine, à Mont-Royal.

Les enquêteurs de la section des vols qualifiés de la CUM ont toujours pensé que les auteurs de ce sauvage assassinat étaient Kotapski et son jeune acolyte Batzakis.

Malgré une forte récompense offerte par la compagnie Sécur pour tout renseignement permettant d'élucider le meurtre de leur employé, les policiers de la CUM n'ont jamais réussi à acumuler suffisamment de preuves pour accuser les deux hommes.

Disparu de la circulation depuis la mi-décembre 1993, alors qu'il se savait traqué par les policiers torontois qui le recherchaient activement pour le vol commis chez Birk's, Edward Kotapski ne serait pas étranger au meurtre du gardien Alain Labrie, un autre employé de Sécur abattu comme une bête le mardi 22 mars dernier, lors du braquage d'un camion blindé survenu au centre commercial Les Galeries de la Capitale, à Québec.

Devenu un sujet d'intérêt pour tous les corps policiers canadiens et américains, son signalement ayant été amplement diffusé au cours des derniers jours, Edward Kotapski est justement tombé dans l'oeil de deux patrouilleurs du district 1 de la CUM qui l'ont aperçu, vers 14h hier, déambulant à pied en direction d'un restaurant situé au 111, rue Chabanel, à l'ouest du boulevard Saint-Laurent, dans un secteur industriel du nord de la ville.

Après avoir procédé aux vérifications d'usage, les deux policiers ont tout simplement investi le restaurant, vers 14h15, pour y surprendre Kotapski en pleine discussion avec un certain Jacques Lajoie, 47 ans, un autre individu en liberté illégale.

Lors d'une fouille sommaire du véhicule de Kotapski, les policiers ont d'ailleurs saisi une paire de jumelles, un article plutôt compromettant lorsque l'on sait qu'un camion blindé de Sécur était justement dans les parages hier après-midi...

Les deux hommes ont aussitôt été conduits au poste 1 de la CUM pour fin d'identification (Kotapski ayant fourni une fausse identité lors de son arrestation) avant d'être soumis à un interrogatoire.

Avisés par leurs collègues montréalais de la capture de Kotapski, des enquêteurs de la Sûreté municipale de Québec ont été dépêchés dans la métropole où ils ont pu rencontrer leur principal suspect dans le dossier de meurtre d'Alain Labrie.

Tard hier soir, Kotapski était toujours interrogé par les policiers québécois qui auront beaucoup de travail à compléter avant que Kotapski soit transféré à Toronto.

AIDER LE MONDE MOT À MOT

CODE

L'autonomie grâce à l'alphabétisation dans le monde en développement

Pour plus de renseignements, composez le 1-800-661-2633

Le chanteur Jean Nichol est à nouveau arrêté pour avoir proféré des menaces de mort

GEORGES LAMON

■ Décidément, le chanteur Jean Nichol (de son vrai nom Louis Simoneau) ne semble guère vouloir faire amende honorable en se pliant aux conditions imposées par le tribunal.

En effet, hier matin, l'homme âgé de 49 ans s'est retrouvé devant le tribunal pour une troisième fois, cette fois à Saint-Jean-sur-Richelieu, et toujours pour les mêmes raisons ou presque: menaces de mort contre sa conjointe, Nancy Goulet, et bris de conditions.

Deux nouveaux chefs d'accusation (menaces de mort contre sa conjointe et bris de condition) ont ainsi été portés contre lui. Ces accusations font suite à des menaces qu'il aurait proférées à l'endroit de sa conjointe.

Celle-ci s'était réfugiée dans sa famille, dans la région de Saint-Jean-sur-Richelieu, pour éviter d'être harcelée. Pourtant, Nichol n'a pu s'empêcher de la relancer là-bas.

À la suite d'une plainte auprès du Service de police du Haut-Richelieu, ce sont des policiers de la Sûreté du Québec qui sont allés arrêter Jean Nichol à sa résidence de Sainte-Madeleine pour l'écrouer à Saint-Jean-sur-Richelieu, où il a comparu en début d'après-midi.

Le Substitut du ministère public à Saint-Jean, Me Danielle Simoneau — sans lien de parenté avec le chanteur — s'est opposée à sa remise en liberté conditionnelle. Nichol devra donc demeurer en prison en attendant son enquête sous caution fixée à demain matin par le juge Jacques Rancourt. Déjà, Me Gilles Pelletier, qui représentait Nichol à Saint-Jean, a annoncé que son client opterait pour un procès devant juge et jury dans le cas de l'accusation de menaces de mort.

Rappelons que Jean Nichol avait déjà été remis en liberté moyennant certaines conditions, au palais de justice de Saint-Hyacinthe, en février et au début de mars. Au nombre de ces conditions figuraient l'interdiction d'entrer en contact avec sa conjointe et la fréquentation de débits de boisson. Les ennuis du chanteur sont reliés en partie à l'alcool. Il avait déjà été arrêté à deux reprises (les 8 février et 14 mars) relativement à des accusations de violence conjugale et de menaces de mort sur sa conjointe en février et en mars. Son enquête préliminaire à Saint-Hyacinthe a été fixée au 27 avril.

Ce n'est pas qu'on ne puisse pas les construire plus vite. C'est qu'on ne veut pas.

En construisant la nouvelle Mercedes de Classe C, nous n'avions aucune idée de la vitesse à laquelle elle partirait. Pas sur la route, mais de nos salles de vente.

Nous sommes convaincus que la rapidité de notre succès est due en grande partie à la lenteur de notre chaîne de montage. Nous n'avons pas plus recherché les raccourcis lors de sa construction que vous ne le ferez quand vous la conduirez.

La Mercedes-Benz de Classe C Voiture de l'année 1994

Prenez la structure de la carrosserie, par exemple. Sur la Classe C, elle est soudée en plus de 5800 points pour assurer la rigidité structurelle. Les panneaux latéraux monopièces sont d'abord soudés par des robots, puis vérifiés au laser. Bien que cette pratique n'économise en rien le temps, elle pourrait très bien vous sauver la vie en cas d'accident.

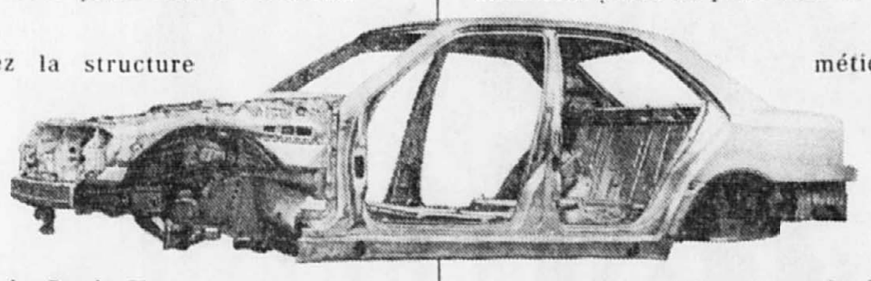

Les garnitures en bois rare* sont choisies et poncées à la main par des artisans chevronnés. Elles sont ensuite acheminées vers la chaîne de montage où elles sont mises en place avec le même soin méticuleux.

C'est enfin à des ouvriers spécialisés qu'incombe la tâche de mettre en place, à la main, le moteur, la boîte et l'arbre de transmission de chaque Mercedes. Et chaque carrosserie est peinte selon un processus unique qui fait entrer en jeu sept couches protectrices différentes.

Tout ce temps investi à la quête de la perfection permet d'arriver à une voiture conçue pour durer non pas des années, mais des décennies.

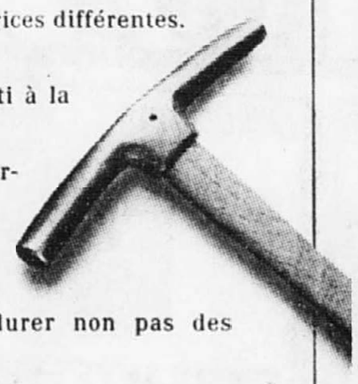

Bien plus de temps qu'elles ne passeront dans nos salles de vente. Pour tout renseignement sur la Classe C, composez 1 800 387-4632.

La Classe C
À partir de 34 350$†

AJAC Automobile Journalists Association of Canada / Association des Journalistes Automobile du Canada

Non offert sur la C220 Édition Spéciale. †Prix de détail suggéré par le constructeur pour le modèle de base. Frais de livraison, de préparation, d'immatriculation, d'assurances, taxes et options en sus. Un concessionnaire peut offrir un prix moindre. ©Mercedes-Benz Canada Inc, 1994. Toronto, Ont. Membre du groupe Daimler-Benz.

Un homme se suicide quand la police allait l'arrêter

■ Un policier de la SQ du poste de Sainte-Agathe, dans les Laurentides, qui tentait d'intercepter un automobiliste pour une simple infraction au Code de la sécurité routière, a vécu des moments dramatiques lorsque le conducteur fautif s'est suicidé au volant de son véhicule.

Cet événement que le patrouilleur de la SQ n'est pas prêt d'oublier s'est déroulé vers 9h hier sur la route 117, à Sainte-Agathe. Après avoir aperçu l'automobiliste circulant sans ceinture de sécurité, le policier l'a suivi en actionnant les gyrophares de son autopatrouille.

Quelques instants plus tard, le policier a vu une des glaces du véhicule voler en éclats. L'auto est ensuite allée percuter une camionnette. En voulant porter secours au conducteur, le policier a constaté qu'il était blessé à la tête et qu'une arme à feu était sur la banquette.

Les policiers ont aussi découvert à l'intérieur de l'auto une lettre de suicide rédigée par la victime.

Transporté tout d'abord dans un centre hospitalier de la région, l'homme de 31 ans a été conduit à l'hôpital Sacré-Coeur de Cartierville, où il est mort quelques heures plus tard. Comme dans tous les cas semblables (mort d'homme impliquant l'un de ses membres), la SQ a demandé à la section des homicides de la police de la CUM de faire l'enquête.

Cette fois, l'assassin n'a pas raté sa cible...

■ À peine rétabli d'une tentative de meurtre dont il avait été victime, le 23 novembre 1993, devant la porte de sa résidence de la rue Iberville à Repentigny, Claude Laporte n'a pas eu autant de chance, dimanche soir, quand un inconnu l'a abattu de plusieurs coups de feu, exactement au même endroit.

L'homme de 43 ans soupçonné de plusieurs activités criminelles, dont le commerce de cigarettes de contrebande, venait à peine de stationner sa Cadillac dans la cour de son domicile lorsqu'il a été accosté par un individu.

Après une courte discussion, l'inconnu a sorti une arme de poing pour tirer en direction de Laporte.

Avant de prendre la fuite dans une direction inconnue, l'assassin a pris le temps d'achever sa victime de quelques balles à la tête.

L'enquête sur ce règlement de comptes est menée par les membres de l'unité des crimes contre la personne de la SQ de Montréal.

SPCA NOUS AVEZ-VOUS OUBLIÉS?
Veuillez renouveler votre carte de membre aujourd'hui.
SPCA, 5215 Jean-Talon ouest, Montréal (Québec) H4P 1X4

Appel raté ?

(Rappel dernier numéro)

« Ah non ! ça vient de raccrocher. C'était peut-être Johanne pour le souper de samedi ? Ou Marcel à propos du contrat ? Zut ! Zut ! Zut ! »

Combien de fois vous êtes-vous précipité pour répondre à un appel... au moment même où la personne venait de raccrocher ?

Avec le *Rappel dernier numéro,* finis les appels manqués ! Pour rappeler la personne qui a tenté de vous joindre, que vous ayez répondu ou non, faites le *69 (ou 1169 sur un appareil à cadran). Des instructions vocales vous donnent alors son numéro qui se recompose automatiquement en appuyant sur le 1.

50¢ PAR UTILISATION

À chaque fois que vous utilisez une fonction, des frais de 50¢ sont portés à votre compte mensuel, jusqu'à un maximum de 6 $.

Vous pouvez bloquer l'accès de votre numéro de téléphone de sorte que la personne qui activera le Rappel dernier numéro pourra vous joindre, mais sans connaître votre numéro.

Le message est transmis en français ou en anglais au choix.
Pour désactiver ces fonctions de façon permanente, vous n'avez qu'à en faire la demande à votre Service à la clientèle.

Le Rappel dernier numéro et la Recomposition continue, 2 fonctions du service Mémorisateur à 50¢ l'utilisation.

MISE EN SERVICE GRADUELLE DANS LES PROCHAINS JOURS

Ligne occupée ?

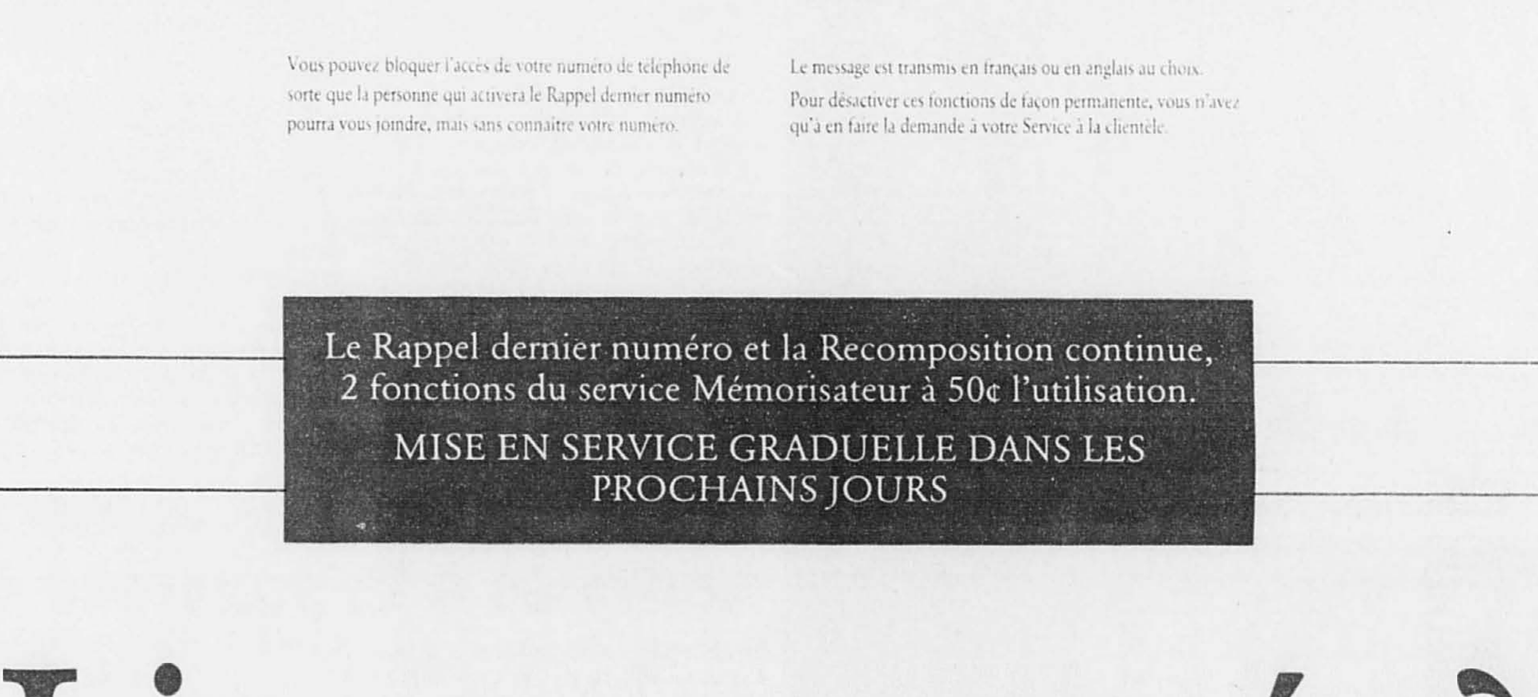

(Recomposition continue)

« Le poste est occupé, veuillez rappeler plus tard... Le poste est occupé, veuillez rappeler plus tard... »

Avec la *Recomposition continue,* finies les frustrations, les pertes de temps. Faites le *66 (ou 1166 sur un appareil à cadran) puis raccrochez. Le numéro se recompose automatiquement, pendant 30 minutes. Une sonnerie vous avertit dès que la ligne se libère. Et vous pouvez continuer de faire et de recevoir des appels pendant ce temps.

50¢ PAR UTILISATION

À chaque fois que vous utilisez une fonction, des frais de 50¢ sont portés à votre compte mensuel, jusqu'à un maximum de 6 $.

L'abonnement au service Mémorisateur : 3 $ par mois (service résidentiel) ou 5 $ par mois (service affaires monoligne).

Vous pouvez bloquer l'accès de votre numéro de téléphone de sorte que la personne qui activera le Rappel dernier numéro pourra vous joindre, mais sans connaître votre numéro.

Le message est transmis en français ou en anglais au choix.
Pour désactiver ces fonctions de façon permanente, vous n'avez qu'à en faire la demande à votre Service à la clientèle.

Bell

CONSERVEZ CETTE ANNONCE COMME AIDE-MÉMOIRE

14-0000R

BLITZ

Hausse substantielle des plaintes pour harcèlement sexuel

FRANÇOIS BERGER

■ Le harcèlement sexuel est de plus en plus dénoncé par les femmes auprès de la Commission des droits de la personne du Québec, qui a enregistré l'an dernier une forte hausse de ce genre de plaintes.

Selon des données officielles, qui doivent être publiées en mai par la Commission et dont *La Presse* a obtenu copie, les plaintes de harcèlement sexuel ont fait un bond de 44 p.cent l'an dernier au Québec, essentiellement en milieu de travail, où seulement deux hommes ont porté ce type de plainte (par rapport à 116 femmes).

Aux 123 plaintes de harcèlement sexuel, dont 118 en milieu de travail, il faut ajouter 100 autres plaintes de discrimination en raison du sexe, dont 95 en milieu de travail. Les plaintes de harcèlement sexuel totalisaient 85 en 1992, et celles de discrimination sexuelle, 104 cas.

La discrimination, selon les critères de la Commission, est une entrave à l'exercice d'un droit, tandis que le harcèlement résulte d'un comportement offensant qui peut, d'ailleurs, mener à la discrimination.

Parmi les cas de harcèlement sexuel au travail soumis à la Commission, 29 p.cent ont abouti à la perte d'un emploi, l'an dernier, des exemples flagrants de harcèlement qui dégénère en discrimination.

Les plaintes de discrimination et de harcèlement sexuels sont de loin les principaux motifs des 840 enquêtes ouvertes par la Commission des droits en 1993. L'ensemble des dossiers ouverts l'an dernier ont augmenté de seulement 4 p.cent par rapport à 1992, mais les cas de harcèlement de toute sorte ont progressé de 33 p.cent (les cas de discrimination sont en baisse).

Le second plus important motif de discrimination et de harcèlement est celui du handicap, qui a motivé 189 plaintes. Un simple état asthmatique ou diabétique peut conduire un employeur à refuser illégalement l'embauche d'un chercheur d'emploi.

La troisème cause de discrimination ou de harcèlement est la race, la couleur de la peau ou l'origine ethnique (131 cas), tandis que l'âge vient en quatrième position (77 cas).

Homosexuels

Outre la montée des plaintes pour harcèlement sexuel des femmes, la Commission enregistre aussi une forte poussée de la discrimination à l'endroit des homosexuels.

Le motif «orientation sexuelle» a été inscrit dans 26 dossiers l'an dernier (seulement deux concernent des femmes), comparativement à 12 l'année précédente. La majorité (17 cas) sont liés au milieu de travail.

Un autre motif de discrimination digne de mention est celui de la religion, dont le nombre de cas a quadruplé l'an passé, passant de cinq à vingt. Il semble que les «convictions et pratiques» religieuses aient motivé ces plaintes, dont la moitié sont liées au travail, a indiqué un porte-parole de la Commission des droits.

L'organisme n'a pas encore analysé les dossiers de discrimination religieuse pour déterminer si leur augmentation a quelque chose à voir avec l'entrée en vigueur, en janvier 1993, de la nouvelle loi sur l'ouverture des commerces le dimanche. Les cas de discrimination religieuse peuvent également avoir une connotation ethnique.

Parmi les autres motifs de discrimination et harcèlement, la Commission a relevé l'état civil des plaignants (52 cas), la grossesse (33 cas), la condition sociale (être assisté social par exemple — 31 cas), le fait de posséder des antécédents judiciaires (22 cas), la langue (neuf cas) et les convictions politiques (sept cas).

La Commission a également reçu des plaintes pour exploitation de personnes âgées (11 cas) ou handicapées (six cas).

Le milieu de travail est le lieu de prédilection de la discrimination et du harcèlement, puisque trois plaintes sur quatre y sont reliées. D'autre part, près d'une plainte sur dix concerne le logement.

Les retraités se rebiffent contre les mesures fiscales qui les touchent

LIA LÉVESQUE
de la Presse Canadienne

■ L'Association québécoise de défense des retraités demande l'abolition immédiate de trois mesures fiscales du budget provincial qui frappent les personnes âgées, et encore davantage les plus démunies.

Au cours d'une rencontre avec la presse hier à Montréal, la présidente de l'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées, Mme Yvette Brunet, s'est dite outrée: le gouvernement du Québec vient ni plus ni moins que «dérober» 110 millions $ dans les poches des ainés, dont 80 millions chez les plus pauvres d'entre eux.

Les trois mesures en question sont deux modifications au Remboursement d'impôts fonciers et une contribution des aînés au Fonds des services de santé.

Les trois mesures

Tout d'abord, le gouvernement a aboli les 100$ accordé aux personnes âgées nées avant 1933 et qui avaient droit au supplément de revenu. Selon l'AQDR, ces gens qui touchent le supplément ont des revenus d'environ 11000$ par année, alors que le seuil de pauvreté est évalué à 17000$ par an.

Cette première mesure, à elle seule, permet de récupérer 27,8 millions$ chez les aînés.

Deuxièmement, l'État a modifié certaines données de base du calcul du Remboursement d'impôts fonciers, ce qui fait que les personnes âgées recevront 16,2 millions en moins sous forme de remboursements. Les aînés représentent 31 p.cent des citoyens ayant droit à un tel remboursement.

Troisièmement, pour financer le Fonds des services de santé, l'État impose les différentes formes de revenus que sont les pensions de vieillesse, les revenus de placement et autres. Ainsi, les aînés contribueront pour environ 65,6 millions aux coffres de l'État.

Mme Brunet ne tarit pas d'épithètes pour décrire le gouvernement et ses mesures fiscales: «gouvernement sans coeur», manoeuvres «frauduleuses», «scandaleuses», «odieuses», «immorales et illégitimes».

Ce gouvernement, dit Mme Brunet, est déjà allé trop loin avec les 2$ imposés aux personnes âgées qui renouvellent leur prescription de médicaments. «S'il persiste à s'attaquer aux personnes retraitées, il apprendra d'une dure façon ce qu'est le pouvoir gris. Ce ne sont pas des menaces, ce sont des promesses», avertit-elle.

L'Association des retraités suggère à l'État de s'en prendre plutôt aux fiducies familiales et aux gens à revenu élevé. «Ce ne sont pas les aînés qui ont des privilèges, ce sont les grosses compagnies», lance Mme Brunet. «Quand les gens sont pauvres, est-ce que c'est un privilège de leur laisser suffisamment d'argent pour préserver leur autonomie?»

Selon l'AQDR, il y avait 794412 personnes âgées de plus de 65 ans, au Québec, en août 1993.

Impact du budget 93 sur les personnes retraitées

Impact du budget Levesque sur les personnes retraitées.

■ Contribution pondérée des aînés	65,6 millions $
■ Modification au RIF*	
a. Abolition du 100 $	27,8 millions $
b. Modifications aux règles de calcul	16,2 millions $
Impact des nouvelles dispositions fiscales sur le revenu des personnes retraitées	**109, 6 millions $**

Impact du budget Levesque sur les personnes retraitées à faible revenu.

■ Contribution au FSS** des personnes ayant des revenus inférieurs à 17 500 $	36,2 millions $
■ Modification au RIF*	
a. Abolition du 100 $	27,8 millions $
b. Modifications aux règles de calcul du RIF*	16,2 millions $
Impact des nouvelles dispositions fiscales sur le revenu des personnes retraitées les moins bien nanties	**80,2 millions $**

*RIF: Remboursement d'impôts fonciers
**FSS: Fonds des services de santé

Source: AQDR (PC)

Les femmes plus vulnérables que les hommes à la pauvreté en Europe

■ Le risque de pauvreté est, en Europe, plus grand pour les femmes que pour les hommes, indique un rapport réalisé par deux universitaires irlandaises pour le compte de la Commission européenne.

Cette vulnérabilité des femmes inclut à la fois le risque de «tomber dans la pauvreté», «d'y demeurer plus longtemps» et de «devoir faire face à des difficultés supplémentaires pour s'en échapper», indique cette étude intitulée *Femmes et pauvreté dans la Communauté européenne* et réalisée pour l'unité «Égalité des chances» de la Direction emploi et affaires sociales de la Commission européenne.

La principale raison en est pour les femmes une position sociale qui reste inférieure à celle des hommes, notamment en termes d'emploi. Les femmes constituent en effet la majorité des chômeurs, et occupent la plupart des activités précaires et mal rémunérées.

À l'exception de la Grande-Bretagne, le taux de chômage féminin est partout plus élevé que celui des hommes. «Dans certaines régions, il est quatre fois plus élevé.» Il atteint 30 p.cent «au Pays Basque, en Andalousie», ainsi qu'en «Sicile et en Sardaigne». En ex-RDA, une femme sur cinq est désormais au chômage, un taux «beaucoup plus élevé que celui des hommes», ajoute ce document.

Autre élément contribuant à maintenir cette fragilité sociale: l'infériorité constante des salaires féminins en Europe, même à travail égal. Enfin, s'ajoutent les difficultés actuelles du marché de l'emploi et la croissance des emplois précaires.

Les femmes fournissent «la grande majorité de la main-d'oeuvre» des emplois précaires, note l'étude.

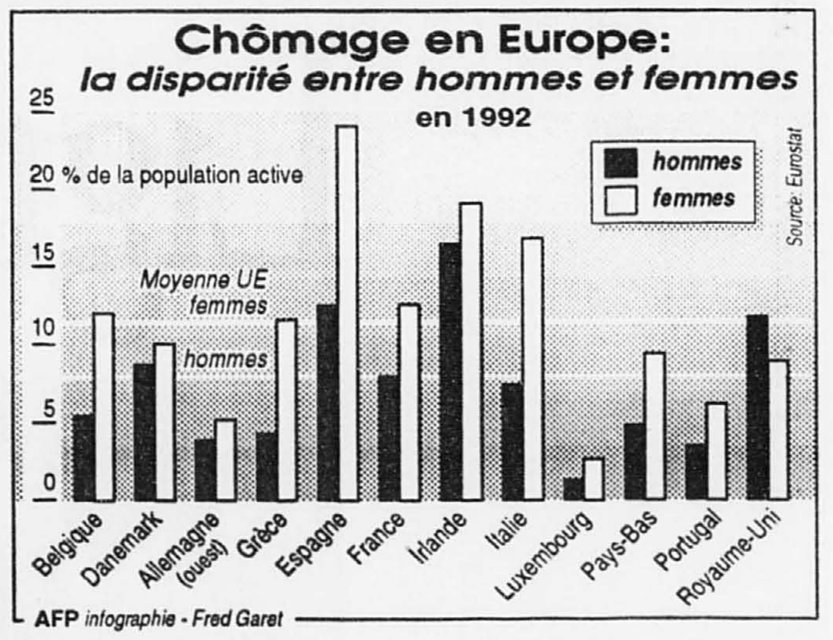

AFP *infographie - Fred Garet*

LA VESTE À TROIS BOUTONS CHEZ HOLT RENFREW

295 $

CHEZ HOLT RENFREW

C'est le style le plus couru de 94 – la nouvelle silhouette raffinée des vêtements pour hommes. Plus longue, plus sobre et pourtant très naturelle dans sa confection, elle allie élégance et confort. Avec notre veste coupée dans un mélange frais toile et viscose, vous vous sentirez sûr de vous et bien à l'aise dès maintenant et tout au long de l'été. Vous avez le choix entre pierre, kaki, tabac, marine, rouge ou noir et vous ne la trouverez que chez Holt.

Gagnez «Une aventure inoubliable!»
Vous pourriez gagner un safari de neuf jours au Kenya pour deux personnes – avec les hommages de Nordic Tours. Le voyage comprend le trajet aérien aller et retour sur British Airways en Classe Club et l'hébergement dans les somptueux hôtels Lonrho. Bulletins disponibles en magasin. Le concours prend fin le vendredi 8 avril.

HOLT RENFREW

SHERBROOKE ET DE LA MONTAGNE, 842-5111 • ROCKLAND, 738-3500 • FAIRVIEW, POINTE-CLAIRE, 694-6310
Magasins ouverts du lundi au mercredi jusqu'à 18 h, les jeudi et vendredi jusqu'à 21 h, le samedi jusqu'à 17 h et le dimanche de midi à 17 h • Tous les magasins seront fermés le dimanche de Pâques

ARGENT DISPONIBLE
Problèmes de liquidités?
Prêt commercial seulement
Confidentiel
Finance Rapide Cie Ltée
342-4488
M20648B9

Rêvez-vous de vacances ultra-reposantes, douces et énergisantes ?
Vous avez alors besoin de
THALASSOTHÉRAPIE
À
PASPÉBIAC
Bains à l'eau de mer, enveloppements d'algues, massages thérapeutiques, etc.
Le bonheur
dans un somptueux manoir du 19e siècle sur 15 acres de terrain aménagé au bord de la mer... où vous vous laisserez vivre...
« Là où l'ambiance fait la différence »
AUBERGE DU PARC
Informations et brochures :
1-800-463-0890
M20073766

INFO-IMPÔTS

Ma mère habite chez moi. Ai-je droit à un crédit d'impôt ?

AU FÉDÉRAL, vous pourriez avoir droit à un crédit d'impôt non remboursable maximal de 269$ pour autre personne à charge si votre parent est atteint d'une déficience physique ou mentale. De plus, vous pourriez obtenir un crédit d'impôt relativement à la partie inutilisée du montant pour personne handicapée de la personne à votre charge.

AU PROVINCIAL, vous pourriez avoir droit à un crédit d'impôt non remboursable maximal de 450$ pour autre personne à charge, et si votre parent est atteint d'une infirmité physique ou mentale ce crédit d'impôt peut atteindre 1 180$. De plus, un crédit d'impôt remboursable de 440$ est accordé depuis 1992 pour l'hébergement des parents. Vous pouvez avoir droit à ce crédit si votre parent est né avant 1924 ou avant 1934 s'il est atteint d'une déficience physique ou mentale grave et prolongée. Pour ce dernier crédit seulement, vous ne devez pas tenir compte du revenu de la personne à charge.

LA CORPORATION PROFESSIONNELLE DES COMPTABLES GÉNÉRAUX LICENCIÉS DU QUÉBEC

Les ex-employés de la *Fête au pays de l'érable* se sentent trahis

ÉRIC TROTTIER

■ Se sentant trahis, une vingtaine d'ex-employés de la *Fête au pays de l'érable* ont déposé hier une plainte à la Commission des normes du travail pour forcer les promoteurs de ce «fiasco sirupeux» à leur payer trois semaines de salaire.

La *Fête au pays de l'érable*, c'est cette grosse cabane à sucre installée à l'île Notre-Dame depuis la mi-février jusqu'à dimanche dernier. Le «festival» du sirop d'érable a attiré à peine quelques dizaines de milliers de personnes alors que les organisateurs en attendaient 250 000.

Mercredi dernier, *La Presse* faisait état des problèmes financiers encourus par les promoteurs Pierre Quintal et Thierry Lacroix, qui n'avaient pas payé leurs employés depuis trois semaines. En outre, la plupart des fournisseurs n'ont pas été remboursés pour leurs services. Deux d'entre eux ont déjà inscrit des poursuites en Cour supérieure.

À la suite de notre reportage sur cette affaire, le promoteur Pierre Quintal a abandonné le navire, laissant son associé Thierry Lacroix se démener tout seul. Pour calmer ses employés de plus en plus inquiets, M. Lacroix les a alors payés pour une semaine de travail.

Il leur a aussi promis de leur donner un autre chèque, vendredi dernier.

«Mais on n'a jamais vu l'ombre de cet argent; il nous doit toujours trois semaines de salaire», criaient en choeur hier quatre ex-employés de Lacroix, Serge Ladouceur, Benoit Aubin, Céline Dumas et Anny-Jos Paquin.

PHOTO ROBERT MAILLOUX, *La Presse*

Céline Dumas, Serge Ladouceur, Anny-Jos Paquin et Benoit Aubin, ex-employés déçus de la *Fête au pays de l'érable*.

Selon ces quatre serveurs d'expérience, le chef des cuisines de la grosse cabane à sucre, Normand Corriveau, a même refusé dimanche matin (dernière journée du «festival») de faire la cuisine tant qu'il ne serait pas payé en argent sonnant.

Le promoteur Lacroix l'a payé sur-le-champ. Voyant cela, une douzaine de serveurs ont exigé d'obtenir le même traitement, sans quoi ils déclenchaient la grève.

«Lacroix nous alors congédiés», explique Serge Ladouceur.

«Jusqu'à ce moment-là, M. Lacroix nous disait toujours: 'n'ayez crainte, vous serez payés'... Nous lui faisions confiance. Il nous a trahis», poursuit Céline Dumas.

La *Fête* terminée, une vingtaine d'ex-employés menés par le quatuor Ladouceur-Aubin-Dumas-Paquin se sont donc rendus hier après-midi à la Commission des normes du travail, pour porter plainte contre les promoteurs Lacroix et Quintal. Ils songent également à intenter un recours collectif.

Ils donnent d'ailleurs rendez-vous à tous les employés mécontents de la *Fête au pays de l'érable*, ce jeudi à 18 h, dans l'entrée principale du Complexe Desjardins, rue Sainte-Catherine au centre-ville.

Les ex-employés de la *Fête au pays de l'érable* soutiennent par ailleurs que leur employeur n'a pas hésité à prendre des risques (avec la nourriture) pour économiser de l'argent.

Dans une lettre adressée à Thierry Lacroix et remise à *La Presse*, ils font état du mauvais service en général offert par la *Fête*, de son sirop d'érable de «piètre qualité», de la tarte au sucre «maison» qui n'était pas faite maison, etc. Ils dénoncent également la publicité faite autour de l'embauche du Grand Chef Cuisinier de l'année, Ronald Marcotte, qui a quitté la *Fête* dès le début.

«Et que dire de ce fameux pudding au pain que vous offriez, constitué de beignes à l'érable trop secs et périmés après être restés trop longtemps sur une table?»

«Vous avez trompé tout le monde, autant votre clientèle que votre personnel», concluent les signataires.

La Presse a tenté en vain de parler à M. Lacroix, hier.

RÉSULTATS loto-québec

Banco — Tirage du 94-03-28

3	6	7	15	22
24	29	30	32	34
35	36	38	42	43
45	58	63	66	67

Prochain tirage: 94-03-29

TVA, LE RÉSEAU DES TIRAGES

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

CLUB PC
ENTREPÔT
(VOISIN DU CARREFOUR LAVAL)
5 000 PIEDS D'ENTREPÔT
FABRIQUÉS AU QUÉBEC

486 DLC 40 MHz	859 $
486 SX 25 MHz	889 $
486 DX 33 MHz	1 079 $
486 SLC 2-66 MHz	1 109 $
486 DX 40 MHz	1 109 $
486 DX 2-50 MHz	1 129 $
486 DX 2-66 MHz	1 329 $
PENTIUM™ 60 MHz	2 299 $

PCI Local Bus et EISA aussi disponibles

TOUS LES ORDINATEURS SONT VESA, LOCAL BUS ET INCLUENT: 128 KO CACHE - 4 MO MÉMOIRE VIVE - CLAVIER BILINGUE - DISQUE DUR 170 MO - LECTEUR 1.44 MO - CONTRÔLEUR IDE AVEC PORTS 2S/1P/1J
2 ANS DE GARANTIE

EPSON NOTEBOOK 486 SLC 33	1 899 $
IBM PSVP/Si 486SX25 MHz	1 249 $
EPSON ACTION 1500 (LASER)	899 $
EPSON STYLUS 800 (Rabais 25$ U.S.)	385 $
EPSON STYLUS 300 (à bulles)	335 $

Logiciels et CD-Roms français

IBM COMPAQ
CARTES DE CRÉDIT ACCEPTÉES
1881, GUTENBERG, LAVAL 682-6466
AUTOROUTE DES LAURENTIDES NORD (15)
SORTIE 10 - 1RE RUE À DROITE M2073072

«Vivez votre Passion»

à gagner 10 000$ comptant!

Du 14 mars au 15 avril

Écoutez Michel Beaudry tous les matins de 6h à 9h à CFGL

Donnez le titre de la Chanson Passion et décrivez-nous votre Passion la plus folle au 790-6666.

À GAGNER QUOTIDIENNEMENT UN TÉLÉPHONE SANS FIL Panasonic

CFGL 105,7 fm
RADIO Passion

LA GOLF DE VOLKSWAGEN: PAS PANTOUFLE COMME VOITURE.

Pour ceux qui traînent un peu les pieds, il y a une foule de voitures ronflantes sur le marché. Pour ceux qui veulent secouer le banal à coups de pied, il y a la Golf à partir de 12 295 $. Les performances de son moteur de 2,0 litres à système Motronic sont tout à fait exceptionnelles pour sa catégorie. Et les prouesses de sa suspension avant indépendante, à jambes de force MacPherson, vous assurent le plein contrôle. Pour encore plus de sécurité, la Golf est offerte avec une garantie optionnelle de 10 ans ou 160 000 km du groupe motopropulseur.

La Golf. Pas pantoufle. Pas pépère. Pas de passe !

GOLF

CONÇUE POUR LA VIE

PDSF pour le modèle CL à 2 portes et à moteur de 1,8 litre et boîte manuelle à 5 vitesses: 12 295 $. Options, transport, préparation et taxes en sus. Le concessionnaire peut vendre à un prix inférieur. Prix du modèle GTI représenté: 16 795 $.

Les Automobiles Popular Inc.
5441, RUE ST. HUBERT, MONTRÉAL
274-5471

Campbell & Cameron Inc.
4050, VERDUN AVE., VERDUN
762-9777

Arbour Automobiles Ltée.
700, BOUL DES LAURENTIDES, LAVAL
343-3422

Automobiles G.M.F. Ltée.
3050, BOUL ST. CHARLES, KIRKLAND
694-1378

Nordest Volkswagen Ltée.
10395, BOUL PIE IX, MONTRÉAL
325-3422

Auto Strasse Inc.
5905, ROUTE TRANS-CANADIENNE, ST-LAURENT
748-6961

Automobiles Place De Bleury Inc.
2144, RUE DE BLEURY, MONTRÉAL
845-8267

Automobiles Rimar Inc.
5500, BOUL MÉTROPOLITAIN E., ST-LÉONARD
253-4888

Park Avenue Volkswagen
8805, BOUL TASCHEREAU OUEST, BROSSARD
656-4811

En Route Volkswagen
13255, SHERBROOKE EST, MONTRÉAL
642-6242

Automobiles B. Duval Inc.
400, BOUL ROLLAND THERRIEN, LONGUEUIL
679-0890

Automobiles E. Lauzon Inc.
1384, BOUL LABELLE, BLAINVILLE
430-1460

Butz Automobile Inc.
421, BOUL SAUVÉ, ST. EUSTACHE
627-4466

Automobiles André Rivest Inc.
839, RUE NOTRE DAME, REPENTIGNY
585-1700

Chambly Automobiles Inc.
335, BOUL TASCHEREAU, GREENFIELD PARK
671-7238

Les Automobiles Niquet Inc.
1905, SIR WILFRID LAURIER, RTE. 116, ST-BRUNO
653-1553

Intermonde Auto Inc.
20, BOUL INDUSTRIEL, CHÂTEAUGUAY
698-2261

Automobiles A. Bélanger Inc.
118, MONTÉE MASSON, MASCOUCHE
474-2428

Antilles Automobiles Inc.
649, CHEMIN LAROCQUE, VALLEYFIELD
371-5563

Automobiles Sabric Inc.
125, RUE AIMÉ VINCENT, VAUDREUIL
455-7941

Marcel Synnott Automobile Inc.
1200, RUE BOURGOGNE, CHAMBLY
658-6645

Autohaus
1855, DOLLARD AVE., LASALLE
364-2753

Nombre record de plaintes portées contre des juges au Canada cette année

Presse Canadienne

OTTAWA

■ Les Canadiens sont de plus en plus nombreux à se plaindre du comportement des juges, les accusant de faire preuve de sexisme, de racisme et de rendre leurs jugements en retard.

C'est ce que révèle le Conseil judiciaire canadien, l'organisme créé en 1971 par le Parlement fédéralqui surveille le comportement de près des 1000 juges nommés par le gouvernement fédéral.

Le rapport annuel du conseil, rendu public hier, révèle que les Canadiens ont présenté 127 plaintes contre des juges au cours de l'année. Il s'agit d'un nombre record.

Même si certaines de ces plaintes n'étaient pas fondées, d'autres par contre présentaient des arguments valables, selon le conseil.

Par exemple, le rapport présente le cas d'un juge à qui on attribuait des commentaires racistes et sexistes. Le juge en question a admis sa faute et promis de s'amender.

Le juge en chef de la Cour suprême du Canada, Antonio Lamer, a expliqué le nombre record de plaintes à l'endroit des juges par le fait que les juges de cours fédérales entendent des milliers de causes controversées chaque année.

Tué d'une balle à la tête

Reconnu comme un revendeur de drogues sans envergure, Serge Dionne a été retrouvé sans vie samedi soir dernier, à l'intérieur de l'appartement 217 du 5850, rue Papineau, à Montréal. L'autopsie pratiquée hier sur le corps de l'homme de 44 ans a montré qu'il avait été abattu d'un projectile à la tête. L'enquête sur ce 12e meurtre commis en 1994 sur l'île de Montréal a été confiée aux sergents-détectives Roger Pilon et Guy Préfontaine, de la section des homicides de la CUM.

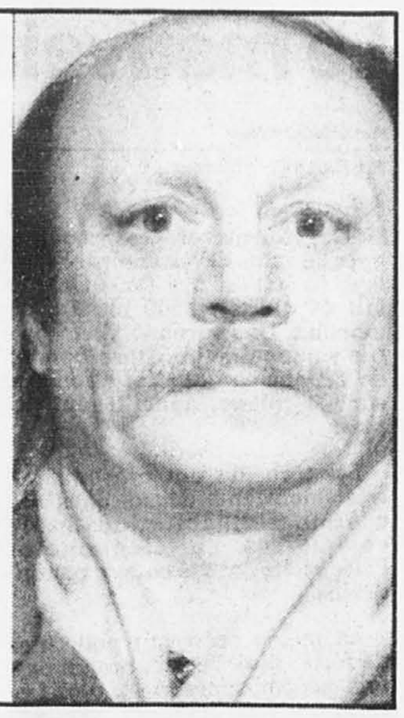

Les Forces canadiennes devront verser 150 000 $ à un ex-marin sidéen congédié

Presse Canadienne

OTTAWA

■ La Cour fédérale a maintenu une décision de la Commission canadienne des droits de la personne qui ordonnait aux Forces canadiennes de verser plus de 150 000 $ à un ex-marin pour l'avoir congédié après avoir appris qu'il avait contracté le virus du sida.

La cour, dans une décision rendue publique hier, a estimé que la Commission canadienne des droits de la personne n'avait fait aucune erreur en droit en adjugeant une indemnité à Simon Thwaites.

M. Thwaites a été renvoyé des Forces armées en 1989, trois ans après avoir appris qu'il avait contracté le virus du sida.

Cette décision de la Commission des droits de la personne, qui fera jurisprudence en la matière, statuait que la Marine canadienne n'avait pas suffisamment envisagé maintenir Thwaites à son emploi, dans un autre corps de métier.

Selon Max Yalden, qui dirige la Commission canadienne des droits de la personne, le jugement de la Cour fédérale aidera les personnes qui sont victimes de discrimination en raison de leur état de santé.

Les Forces armées n'ont pas encore annoncé si elles entendaient porter le jugement de la Cour fédérale en appel.

INFO-IMPÔTS

Qui de moi ou de mon conjoint peut demander les frais de garde d'enfants ?

AU PROVINCIAL, les frais de garde d'enfants peuvent être réclamés par l'un ou l'autre des conjoints, sans toutefois que la déduction excède le revenu gagné par le conjoint ayant le revenu net le plus faible.

AU FÉDÉRAL, normalement le conjoint ayant le revenu net le plus faible (ceci inclus un revenu de zéro ou un revenu négatif) doit déduire les frais de garde d'enfants. Cependant, le conjoint à revenu net plus élevé peut déduire ces frais si:

- les conjoints vivaient séparés à la fin de l'année et ce depuis au moins 90 jours; ou
- le conjoint à plus faible revenu souffrait d'une infirmité mentale ou physique, ou s'il était en prison durant l'année (au moins deux semaines), ou s'il était étudiant à temps plein dans un établissement admissible.

LA CORPORATION PROFESSIONNELLE DES COMPTABLES GÉNÉRAUX LICENCIÉS DU QUÉBEC

Se chausser pour peu chez Roots.

Chaussures en cuir pour hommes et femmes "Oxfords" $82

Roots

Cette semaine seulement • Jusqu'à épuisement de la marchandise
Aux magasins "Roots" participants

Nos oeufs sont imbattables.

GRATUIT GRATUIT

Laura Secord
IL N'Y A RIEN DE PLUS FRAIS.

Obtenez gratuitement* un Oeuf Secord de 100 g (d'une valeur de 3,25 $) à l'achat de 20 $* (avant taxe) et plus de produits Laura Secord.
Ce coupon est valable dans les boutiques Laura Secord, ainsi que dans les pharmacies et grands magasins attitrés.

Limite d'un coupon par client par achat. Cette offre se poursuit jusqu'à épuisement des stocks. Ce coupon n'a aucune valeur en espèces et ne peut être cumulé à une autre offre de rabais. Avis au détaillant (agences seulement) : Nous vous rembourserons la valeur de l'article gratuit indiqué plus notre allocation de manutention spécifiée pourvu que vous acceptiez ce coupon de votre client à l'achat de 20 $ (avant taxe) et plus de produits Laura Secord. Toute autre utilisation constitue une fraude. Nous nous réservons le droit de refuser le remboursement si nous soupçonnons une utilisation frauduleuse. Le remboursement sera fait seulement aux agences attitrées Laura Secord qui ont remboursé le coupon ou aux détenteurs d'une certificat d'autorisation de Laura Secord. Le crédit de TPS est compris, le cas échéant, dans la valeur nominale du coupon. Pour remboursement, postez à : Laura Secord, C.P. 3000, Saint-Jean (Nouveau-Brunswick) E2L 4L3. Le prix au détail d'un Oeuf Secord de 100 g est de _____ $ (maximum de 3,25 $). **DATE LIMITE : 3 avril 1994.**

GRATUIT PLU #99756 09962200 GRATUIT

Ah! ce cher petit mari... Chaque fois qu'il faut repeindre une pièce, c'est le même scénario. Dès qu'on a fini de recouvrir le plancher de papier journal, Monsieur, qui habituellement ne lit à peu près que le cahier des sports, s'intéresse tout à coup à l'accord de Maastricht, au dernier congrès des Raëliens ou aux moeurs de la gélinotte huppée. N'importe quoi plutôt que de se mettre au boulot...

Le papier, c'est plus que du papier.

Rien d'étonnant à ce qu'un simple journal puisse être réutilisé de toutes sortes de façons. C'est d'ailleurs vrai pour à peu près tout ce qui est fait de papier. De fait, il ne se passe pas une journée sans que le papier contribue à pratiquement tout ce que nous faisons.

L'Association canadienne des pâtes et papiers

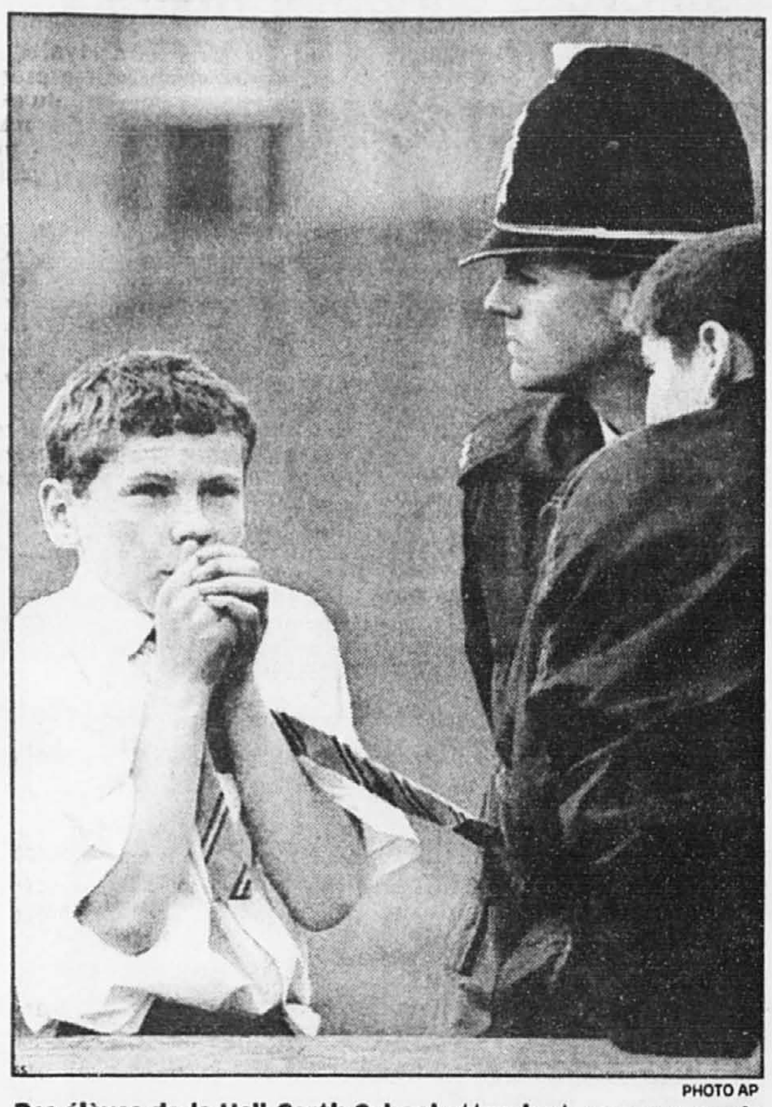

PHOTO AP

Des élèves de la Hall Garth School attendent, en compagnie d'un agent de police, des nouvelles de leurs petits camarades restés à l'intérieur de l'école où un déséquilibré a tué une fillette et en a blessé deux autres à coups de couteau.

Un malade tue une enfant et en blesse deux dans une école britannique

Reuter

MIDDLESBOROUGH

■ Un homme masqué et vêtu d'un treillis de combat a fait irruption hier dans une école anglaise, où il a tué une fillette de 12 ans et en a blessé deux autres à coups de couteau, a rapporté la police.

L'agresseur, brandissant un couteau et un pistolet, a obligé l'instituteur à quitter la classe avant d'ordonner aux enfants de s'aligner contre un mur, les garçons devant fermer les yeux et s'agenouiller.

Il semble avoir lacéré les jeunes filles qui criaient. L'une d'elles, Nikki Conroy, a été tuée dans la classe et deux autres élèves ont été hospitalisées pour blessures par lacération.

Deux enseignants de la Hall Garth School, proche de Middlesborough (nord-est de l'Angleterre), se sont précipités dans la classe et ont maîtrisé le tueur en le plaquant au sol.

Un élève de l'école a déclaré à la télévision de la BBC que l'intrus avait crié à la classe: «Ils m'ont tué, et maintenant ils vous ont tous tués.»

«La raison de cette agression reste un mystère complet, a dit le chef de la police régionale lors d'une conférence de presse. Nous ne savons pas si l'une ou l'autre des victimes était connue de l'agresseur. Pour le moment, son acte paraît totalement dépourvu de motif.»

Le mauvais temps a fait 44 morts aux USA

Associated Press

PIEDMONT, Alabama

■ De violents orages accompagnés de vents dévastateurs ont balayé le sud-est des États-Unis et fait 44 morts et 350 blessés, dimanche. Une tornade s'est abattue sur une petite église bondée de l'Alabama qui s'est effondrée sur ses fidèles, dont 21 ont été tués.

Les tornades ont provoqué de très importants dégâts dans des centaines d'habitations et de commerces. Le téléphone et l'électricité ont été coupés par endroits.

La météo prévoyait pour hier de fortes pluies et des orages parfois accompagnés de grêle. Les tornades sont toujours possibles du centre de la Floride jusqu'aux Carolines, en passant par la Georgie.

En quelques secondes, l'église méthodiste Goshen de Piedmont, une petite ville de 6000 habitants, a été entièrement détruite. Environ 140 personnes s'étaient déplacées en ce dimanche des Rameaux; 21 ont été tuées, 90 blessées et de nombreux fidèles sont demeurés ensevelis sous les débris pendant plus d'une heure.

«Le courant a été coupé, mais tout le monde a continué à chanter. Personne n'a rien pu faire: tout s'est passé trop vite», a raconté Carol Scroggin, qui était à l'autel quand l'orage s'est abattu vers 11h30.

Des briques, projetées dans les airs comme des balles, ont heurté des fidèles à la tête. Christa Rhinehart, 16 ans, se souvient que l'assistance chantait *Jehovah Jireh*, quand des débris ont commencé à voler à travers les vitres. Un mur s'est effondré à l'intérieur et le plafond s'est abattu autour d'elle.

«Je me suis mise à appeler ma mère mais, heureusement, elle était juste à côté de moi», a raconté l'adolescente.

Les corps de seize personnes, dont sept enfants âgés de 2 à 12 ans, ont été dégagés des décombres par les sauveteurs considérablement gênés par les violentes rafales de vent et les pluies battantes. Un corps a été découvert dans une camionnette garée à proximité de l'église, écrasée par un poteau téléphonique. Le bilan s'est alourdi avec la mort de plusieurs blessés.

Beaucoup d'enfants se trouvent parmi les victimes, parce qu'ils étaient assis contre le mur qui s'est effondré, attendant leur tour pour chanter.

D'autres tornades, provoquées par l'air chaud et humide provenant du golfe du Mexique qui a rencontré un front froid au-dessus du Tennessee, ont endommagé deux églises dans un rayon de 50 kilomètres autour de Piedmont.

Dans l'État voisin de Georgie, les tornades ont fait au moins 15 morts, dont six qui s'étaient réfugiés dans une caravane motorisée. Plus de 200 habitations ont été fortement endommagées.

Dans l'est du Tennessee, un marcheur solitaire a été retrouvé noyé. En Caroline du Nord, un habitant de Charlotte est mort foudroyé devant son domicile.

Un homme et une femme transportent un chien blessé sur une civière, à Piedmont, dans l'Alabama. On voit à l'arrière-plan ce que la tornade de dimanche a fait d'une maison... PHOTO AP

L'origine incertaine des farces douteuses du 1er avril...

Associated Press

PARIS

■ Les plaisanteries et les farces du 1er avril ont une origine incertaine. D'aucuns évoquent les fêtes joyeuses qui, déjà, dans l'antiquité, accueilllaient l'arrivée du printemps.

Sans remonter aussi loin, d'autres rappellent qu'autrefois, l'année commençait aux environs de l'équinoxe du printemps et que lorsqu'en 1567, une ordonnance de Charles IX fixa au 1er janvier le début de l'année, la tradition se maintint d'offrir au 1er avril de pseudo-cadeaux de Nouvel An.

Quant au poisson, l'explication pourrait tenir dans le fait que durant le Carême encore proche, les fidèles étaient naguère dans l'obligation de respecter strictement un «maigre» où le poisson remplaçait la viande.

On souligne aussi qu'ICHTHUS, qui signifie poisson en grec, est le monogramme de lésous CHristos THeou Uios Sôtêr — Jésus Christ Fils de Dieu Sauveur. De là, un rapprochement hardi auquel se hasardent certains, entre Passion (du Christ) et poisson. C'est ainsi que faire courir quelqu'un d'un lieu à un autre rappellerait le procès de Jésus qui, avant d'être crucifié, fut renvoyé de juge en juge...

Les pays anglo-saxons ont aussi leur 1er Avril: All Fools'Day, la journée de tous les sots.

L'imagination demeure au pouvoir ce jour-là, particulièrement dans la presse, et la vigilance s'impose car, dit le dicton «au moment où commence l'avril, l'esprit doit se montrer subtil».

Paris abandonne une mesure décriée

Associated Press

PARIS

■ Après trois semaines d'agitation sociale, le gouvernement a décidé hier de programmer l'abandon d'un Contrat d'insertion professionnel très décrié et dont 64 p. cent des Français ont demandé le retrait dans un récent sondage. L'application du CIP a été suspendue pour une semaine, le temps de trouver un nouveau système qui permette d'y mettre fin, a annoncé Nicolas Sarkozy, porte-parole du gouvernement.

Cette réponse, promise par le premier ministre Édouard Balladur dès dimanche soir à cet «appel de la jeunesse», a été saluée comme un premier pas positif par les organisations étudiantes et lycéennes reçues dans la matinée par le chef du gouvernement, mais la mobilisation continue.

Après plusieurs «retouches», le faible soutien de la majorité (vendredi, seuls 55 députés RPR-UDF sur 480 avaient signé une motion de soutien au CIP) et la tiédeur du patronat, le premier ministre s'est toutefois montré soucieux ne pas annoncer lui-même un retrait pur et simple, façon Air France ou loi Falloux.

Il a donc choisi — en guise de porte de sortie — de confier au directeur général de l'ANPE, Michel Bon, une mission sur l'emploi des jeunes, dont 750000 (soit 25 p. cent) sont frappés par le chômage. Pendant cette «suspension» du CIP, M. Bon travaillera en liaison avec les représentants des partenaires sociaux et des organisations d'étudiants et de lycéens.

Par ailleurs, M. Bon est chargé de mettre sans tarder à l'examen la création d'un dispositif de recherche d'emploi spécialement destiné aux jeunes, ce qui conduira à la création d'une «ANPE-Jeunes».

Un policier anglais sera muté s'il n'arrête pas davantage de délinquants...

Agence France-Presse

TENTERDEN, Grande-Bretagne

■ Un policier d'un petit village du Kent (sud-est de l'Angleterre) a été menacé de mutation par ses supérieurs s'il n'arrêtait pas plus de personnes: en 23 ans de service, il n'a en effet procédé qu'à une seule arrestation.

«Ils m'ont donné trois mois pour augmenter mon taux d'arrestation sous peine d'être muté», a expliqué hier Bob Reeve, 45 ans.

M. Reeve, qui est le seul policier de Tenterden et dépend du commissariat de la ville voisine d'Ashby, n'a arrêté qu'une seule personne au cours des 23 années passées dans le village et ses supérieurs menacent de le ramener à Ashby.

Mais il a estimé qu'il y «a beaucoup plus à faire dans ce travail que de capturer des bandits»: «Les gens veulent un policier avec lequel ils puissent parler dans la rue. Ils ne peuvent pas le faire avec des policiers qui traversent à toute vitesse dans une voiture», a-t-il ajouté.

INFO-IMPÔTS

Je suis salarié et j'ai dû débourser une certaine somme pour assister à un congrès. Puis-je réduire mon revenu de la somme déboursée?

Non, seul le contribuable qui a un revenu d'entreprise peut déduire dans le calcul du revenu qu'il tire d'une activité commerciale ou professionnelle ce qu'il lui en a coûté d'assister à un maximum de deux congrès pendant l'année. Cependant, ces congrès doivent être reliés au secteur d'affaires du contribuable et être tenus par une organisation commerciale ou professionnelle dans un lieu inclus dans le territoire de l'organisation.

LA CORPORATION PROFESSIONNELLE DES COMPTABLES GÉNÉRAUX LICENCIÉS DU QUÉBEC

Amateurs de mots croisés

La Presse

et

DICTIONNAIRES LE ROBERT

vous présentent

La Supergrille *de Pâques*

Dimanche 3 avril 1994

100 gagnants *mériteront un* **«RECUEIL DES CHRONIQUES LINGUISTIQUES»** *et un* **«DICTIONNAIRE DES CITATIONS DU MONDE ENTIER»** *format de poche.*

Cadeau de PÂQUES

65$
- Chambre en occ. double
- Stationnement intérieur
- Piscine intérieure
- Cadeau-surprise
- Enfants gratuits

99$ En supplément
- Brunch pour deux le dimanche de Pâques ou
- Deux billets de ski (adulte) à Stoneham

Réservations à l'avance-Nombre de chambres limité

Valide du 31 mars au 5 avril 1994

Au coeur du Vieux-Québec

La vie à Québec

HÔTEL Manoir Victoria

44, Côte du Palais, Vieux-Québec
Tél.: (418) 692-1030 Fax: (418) 692-3822

1-800-463-6283

Des voleurs à la dynamite font sauter deux guichets de dépôts de nuit

MARCEL LAROCHE

■ Deux institutions bancaires de Montréal ont à nouveau été la cible de voleurs «à la dynamite», qui ont une fois de plus échoué dans leurs tentatives répétées de s'emparer des valeurs contenues dans les dépôts de nuit.

Les deux derniers attentats ont été commis à quelques heures d'intervalle tôt hier matin, l'un dans une Caisse populaire Desjardins, à Anjou, et l'autre dans une succursale de la Banque de Montréal, à Pointe-Claire.

Ces deux vols avortés, dont l'un a été ponctué par une violente explosion, viennent s'ajouter à une liste impressionnante d'attentats similaires perpétrés au cours des deux dernières années, à Montréal et en périphérie.

Le premier incident s'est déroulé vers 6h, hier, lorsque des artificiers amateurs ont fait exploser le dépôt de nuit de la Caisse populaire Desjardins sise au 7059 est, rue Jarry, à Anjou.

Sous la force de la déflagration, toute la devanture métallique donnant accès au dépôt de nuit a été soufflée à plusieurs dizaines de mètres dans la rue.

Des policiers de la section technique examinent ce qui reste du guichet des dépôts de nuit d'une Caisse populaire d'Anjou, que des voleurs ont fait sauter à la dynamite. PHOTO JEAN GOUPIL, *La Presse*

L'explosion qui a été ressentie par plusieurs citoyens a évidemment amené sur les lieux bon nombre de policiers du district 54 de la CUM.

Une partie de la rue Jarry, entre le boulevard des Galeries d'Anjou et la rue de Neuville, a dû être fermée à toute circulation pendant plus d'une heure, soit le temps nécessaire pour que les spécialistes de la section technique de la police de la CUM récupèrent les débris d'explosifs pour fin d'expertises.

Les techniciens étaient toujours à recueillir des indices sur les lieux de cet attentat à l'explosif, quand un second incident de même nature leur a été signalé dans un autre établissement bancaire du nord-ouest de la métropole.

Selon les premières informations fournies à la police de la CUM, une employée de la succursale de la Banque de Montréal située au 183, boulevard Hymus, à Pointe-Claire, s'apprêtait à prendre possession du contenu du dépôt de nuit, vers 8h45 hier matin, lorsqu'elle y a découvert un journal enroulé duquel émergeait une mèche de pétard!

En examinant de plus près ce colis suspect, les experts de la section technique ont bien dû se rendre à l'évidence: le journal contenait en réalité deux bâtons de dynamite qui, pour une raison indéterminée, n'avaient pas explosé...

Aucune arrestation n'a encore été effectuée par les policiers chargés d'élucider cette vague d'attentats aux explosifs.

INFO-IMPÔTS

J'ai un enfant de plus de 18 ans qui vivait avec moi en 1993. Ai-je droit à un crédit d'impôt?

AU FÉDÉRAL, vous n'avez droit à aucun crédit d'impôt, sauf si votre enfant souffrait d'une infirmité physique ou mentale. Par ailleurs, certains crédits relatifs aux études, non utilisés par l'étudiant, peuvent être transférés aux parents.

AU PROVINCIAL, vous avez droit au crédit d'impôt pour enfant à charge, si votre enfant est aux études à temps plein. De plus, s'il est aux études postsecondaires, un crédit d'impôt additionnel de 330$ par session complétée (sans excéder 2 sessions par année) est accordé. Si votre enfant n'est pas aux études vous pouvez avoir droit à un crédit d'impôt de 450$ pour autre personne à charge. Vous devez considérer le revenu de l'enfant dans le calcul des crédits.

LA CORPORATION PROFESSIONNELLE DES COMPTABLES GÉNÉRAUX LICENCIÉS DU QUÉBEC

Grandes marques... petits prix.

Un brin de toilette...

KOHLER CONFIDANTE, blanche, avec isolant (siège inclus). P.S.M. 176 $ — PRIX DOMUS 119$
KOHLER COUTURE, allongée, blanche, avec isolant et siège. P.S.M. 335,20 $ — PRIX DOMUS 249$
KOHLER PORTRAIT, blanche, à faible débit d'eau (1,3 gallon), allongée, avec siège. P.S.M. 549 $ — PRIX DOMUS 399$
KOHLER ROSARIO, monobloc, blanche, à faible débit d'eau (1,3 gallon), avec siège. P.S.M. 674 $ — PRIX DOMUS 489$

Beaux lavabos...

Lavabo à encastrer blanc KOHLER CONFIDANTE. P.S.M. 119 $ — PRIX DOMUS 69$
Lavabo à encastrer blanc KOHLER HEXSIGN. P.S.M. 191 $ — PRIX DOMUS 139$
Lavabo sur colonne blanc LEONESSA P.S.M. 329 $ — PRIX DOMUS 149$
Lavabo sur colonne AQUABRASS PEARL décoratif, blanc. P.S.M. 395 $ — PRIX DOMUS 195$

Éviers rêvés...

ACRIFORM, modèle 2000 LA, blanc P.S.M. 495 $ — PRIX DOMUS 299$
Robinet AQUABRASS VOGUE à deux poignées. P.S.M. 325 $ — PRIX DOMUS 199$
Robinet KWC, en diverses couleurs P.S.M. 499 $ — PRIX DOMUS 349$

Une foule de bains...

Baignoire ESTE 60 x 32 po avec jupe intégrée. P.S.M. 550 $ — PRIX DOMUS 329$
Jacuzzi LUXURA à 6 jets, 60 x 32 po P.S.M. 1 380 $ — PRIX DOMUS 999$
Baignoire de coin ACRIFORM VIVA, 60 x 60 po. P.S.M. 1 530 $ — PRIX DOMUS 999$
Baignoire 3 modules MIROLIN TS603 L/R. P.S.M. 2 203 $ — PRIX DOMUS 999$
Jacuzzi EURA blanc, 72 x 42 po. P.S.M. 2 700 $ — PRIX DOMUS 1999$

Une touche de douches...

Cabine de douche de luxe avec porte et base ronde, 36 x 36 po, proposée en plusieurs couleurs. P.S.M. 1 240 $. PRIX DOMUS 549$
Robinet de douche thermostatique GROHE AUTOMATIC 2000 recouvert de chrome. P.S.M. 345 $ — PRIX DOMUS 275$
Robinet à pression équilibrée AMERICAN STANDARD 2000-502-002 recouvert de chrome. P.S.M. 374 $ — PRIX DOMUS 269$
EN SOLDE SPÉCIAL: cabines de douche à vapeur THERMASOL — à partir de 859$

Une boutique économique..

De 25 à 60 % de rabais sur tous nos articles de décoration pour salle de bains, rideaux, serviettes, accessoires, etc.

Des tuiles de style

Profitez de RABAIS ÉTONNANTS sur notre incroyable choix de revêtements de marbre, granit et céramique.

Gratuit!

Visitez notre rayon d'armoires de cuisine faites sur mesure entièrement rénové. 12 cuisines y sont exposées. Venez choisir la cuisine de vos rêves.

Une équipe d'experts hors pair...
Pourquoi ne pas confier le travail à des experts qui s'y connaissent? Domus vous offre des services efficaces et précis de design et d'installation selon les standards de l'A.P.C.H.Q.

Les plus belles cuisines et salles de bain commencent ici.

DOMUS Décor

Passez voir notre salle de montre de 11 000 pi. ca.!

4850, boul. des Sources, Dollard des Ormeaux 683-5270

LUXSAN DÉTAILLANT KOHLER

ARMOIRES DE CUISINE, CÉRAMIQUES, GRANIT, MARBRE, ACCESSOIRES DE SALLE DE BAIN, SERVIETTES DE BAIN ET RIDEAUX DE DOUCHE

Sauvez vos peaux

La solution: l'entreposage

UN ENTREPOSAGE À JUSTE PRIX
- Frais annuels à partir de 23 $,
- assurance, livraison et taxes incluses

Exemples:

Valeur assurée	Entreposage et assurance
300 $	23 $
500 $	25 $
1 400 $	50 $
3 400 $	100 $
5 900 $	140 $
7 000 $	159 $
8 000 $	176 $
9 000 $	194 $

Nouveau
Notre programme de cueillette et de livraison
A.M. / P.M.
Cueillette et livraison assurées dans les limites de l'avant-midi ou de l'après-midi selon votre souhait (certaines restrictions selon votre région et la période de l'année).

FINI L'ATTENTE À LA MAISON OU AU BUREAU TOUTE LA JOURNÉE!

RÉGIONS SERVIES
— Le Grand Montréal
— Laval et ses environs
— La Rive-Sud et ses environs

NETTOYAGE FOURRURE, CUIR ET SUÈDE
Lusterized

Desjardins depuis 1877
FOURRURES

325, boul. René-Lévesque Est, Montréal, Tél.: (514) 288-4151
Stationnement privé à l'arrière du magasin

Parfait!

90 CHARIOT VIDÉO/TV FRÊNE NOIR 149,95 Rég. 214,95

WILMINGTON BERÇANTE 99,95 Rég. 149,95

CASULLO CHAISE À DÎNER 19,95

CHADWICK CHÊNE/TEINTÉ BIBLIOTHÈQUE 199,95 Rég. 359,95

DESSUS EN GRANITE TABLE À DINER & QUATRE CHAISES 499,95 Rég. 699,95

VENTE Spectaculaire de Mars

IDOMO dégèle les prix économie jusqu'à 50% dans tous les rayons. Hâtez-vous!

LA VENTE SE TERMINE LUNDI DE PÂQUES

idomo
Une expérience en Design

MONTRÉAL
9090 Cavendish
(514) 735-6425
Lun., Mar. 10h-18h
Mer. à Ven. 10h-21h
Samedi 9h-17h

FERMÉ LE DIMANCHE
Quantité Limitée sur Plusieurs Articles

Les 130 omnipraticiens d'Abitibi menacent de débrayer le 14 avril

CAMILLE BEAULIEU
collaboration spéciale
ROUYN-NORANDA

■ Le système de santé pourrait tomber en panne en Abitibi-Témiscamingue. Tolérées depuis des années par Québec et les associations professionnelles médicales, les pénuries de médecins menacent en effet de faire sauter le couvercle de la marmite... et ce sont les médecins qui lançent un premier cri d'alarme.

Après avoir multiplié en vain ces dernières années les recours auprès du ministère, de la Régie régionale, et, même de la Fédération des omnipraticiens du Québec, les 130 omnipraticiens d'Abitibi-Témiscamingue s'apprêtent à débrayer, le 14 avril prochain, le temps d'une journée d'étude.

Un dernier recours, plaide le docteur Yolaine Fournier, présidente de l'Association des omnipraticiens du nord-ouest du Québec. Tous les cabinets privés de la région resteront fermés ce jour-là, sauf les services essentiels, principalement les urgences des hopitaux.

Depuis la défection à l'été 1992 de plusieurs omnipraticiens, l'Abitibi-Témiscamingue vit une pénurie aiguë. Le problème apparaît chronique: à peine 30 p. cent des 130 omnipraticiens installés dans cette région au cours des huit dernières années s'y trouvent encore aujourd'hui.

Des 200 omnipraticiens prévus dans les plans d'effectifs de la Régie régionale de la santé et des services sociaux pour l'Abitibi-Témiscamingue, on n'en compte en réalité que 135 en région, dont une centaine à peine effectuent du service de première ligne, c'est-à-dire reçoivent des patients en cabinet ou à l'hôpital.

Les omnipraticiens qui travaillent pour deux sont débordés. Les délais varient de 3 à 10 mois pour un rendez-vous. Presque aucun cabinet n'accepte de nouveaux clients. Les patients se pointent massivement aux urgences d'hôpitaux déjà engorgées. L'urgence du Centre hospitalier de Rouyn-Noranda, par exemple, a vu son achalandage passer ces derniers mois de 120 à 150, voire 200 patients chaque jour.

Seules les femmes enceintes et les cas d'hospitalisation trouvent encore un médecin en Abitibi-Témiscamingue à l'heure acuelle, dénonce le docteur Fournier.

Pourquoi les médecins n'ont-ils jamais réclamé d'appui de la population? demandait récemment monsieur Paul-Arthur Dickey, ex-préfet de la MRC de Rouyn-Noranda et membre du conseil d'administration du CRSSS. Les pénuries d'effectifs vont perdurer aussi longtemps, croit-il, qu'on maintiendra le libre choix du médecin pour son lieu de pratique.

Rappelant pour sa part que les omnipraticiens d'Abitibi-Témiscamingue ne représentent que 2 p. cent des effectifs de la fédération provinciale, Julianne Pilon, une journaliste qui suit le dossier depuis une dizaine d'années, estime que le problème n'est pas vraiment financier. «Les médecins ne veulent pas venir ici! Et la Fédération des omnipraticiens n'est pas intéressée à régler les choses! Les solutions bonbons ont prouvé leur inefficacité», estime madame Pilon. Les ommipraticiens de la région touchent déjà 115 p. cent du salaire normal, rappelle-t-elle, et malgré tout c'est la pénurie. Seules des mesures cohercitives pourront solutionner ce problème, croit-elle: «mais la fédération n'est pas intéressée!

Des bourses à 16 étudiants de l'Ecole nationale d'aérotechnique

GEORGES LAMON

■ Seize élèves de l'Ecole nationale d'aérotechnique du Collège Edouard Montpetit, à Saint-Hubert, ont reçu hier une «Bourse Canada en technologie» de 2500$. Cette bourse leur permettra de poursuivre leur cours de trois ans dans les secteurs de la construction aéronautique, de l'entretien d'aéronefs et de l'avionique.

Du groupe, c'est Pascale Masson, de Montréal, en deuxième année de techniques de construction aéronautique, qui a obtenu en plus la Bourse de 1000$ en technologie du génie aéronautique, décernée par Pratt & Whitney Canada. Cette bourse vient récompenser l'élève le plus méritant: celui qui a obtenu les meilleurs résultats au cours de l'année. Déjà Pascale Masson avait obtenu une autre bourse de 500$ du Mouvement Desjardins. Rappelons que pour se voir accorder une bourse, l'élève doit conserver une moyenne sans aucun échec d'au moins 80 p. cent dans toutes les matières.

C'est le député libéral fédéral de Saint-Henri-Westmount, David Berger, qui est également président du Comité permanent de l'industrie qui a remis les bourses aux récipiendaires. Dans son allocution, il a indiqué que cette forme de maillage entre l'industrie et l'école doit être développée et encouragée, non seulement dans l'aéronautique, mais ailleurs.

Il a noté que le nouveau gouvernement libéral avait mis de l'avant certaines initiatives visant la diffusion de la technologie. Il a parlé de crédits gouvernementaux aux PME pour leur permettre d'engager des ingénieurs et des techniciens, issus notamment de l'Ecole nationale d'aérotechnique.

De son côté, Mme Francine Osborne, vice-présidente aux Communications chez Pratt & Whitney, a rappelé que le programme de Bourses de l'entreprise décernait, sur une période de trois ans, 30000$ en bourses: quatre au niveau Collégial et six à celui universitaire. Elle s'est réjouie du fait que l'industrie aérotechnique, pourtant plutôt masculine, accueillait de plus en plus de femmes.

«Ça peut changer et ça doit changer», a t-elle insisté. D'ailleurs, sur les seize élèves boursiers cette année du programme de l'Ecole nationale d'aérotechnique, la moitié sont des femmes.

Pas d'École des métiers du plastique pour le Sud-Ouest de Montréal

JEAN-PAUL SOULIE

■ L'Ecole des métiers du plastique que la population du Sud-Ouest de Montréal voulait voir créée à Saint-Henri n'existera pas. Pas moins de 14000 personnes avaient signé la pétition qui appuyait ce projet en 1991. A la suite de cette bataille, un «Plan stratégique du Grand Montréal», baptisé *Pour un redressement durable*, présenté par M. Daniel Johnson lui-même, à l'époque ministre responsable de la région de Montréal au sein du gouvernement du Québec, prévoyait l'implantation d'une École des métiers du plastique à la polyvalente Saint-Henri avec l'octroi de 5 millions de dollars sur une période de trois ans.

Deux ans après cette annonce, il n'y a pas d'école des métiers du plastique dans le Sud-Ouest de Montréal. Selon Nancy Neamtan, directrice générale du RESO — Regroupement pour la relance économique et sociale du Sud-Ouest — le projet a été sabordé par la CECM, l'argent dépensé ailleurs.

L'échec du projet n'est pas l'effet du hasard, écrit Nancy Neamtan. C'est selon elle, le résultat du mode de fonctionnement trop normalisé dans le domaine de l'éducation professionnelle, et de l'approche bureaucratique et cachottière de la Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM), ainsi que de son incapacité d'établir un véritable partenariat avec le milieu.

En 1991, le gouvernement du Québec annonce la création de l'Ecole des métiers du plastique à Saint-Henri. En 1992, les représentants de l'industrie et des gens du Sud-Ouest apprennent que le projet d'école a été réduit à un cours pour une vingtaine d'élèves. Puis que la CECM a décidé de réduire le projet à un simple cours de moulage.

Où sont passés les 5 millions de dollars prévus pour l'Ecole, demande le Reso? «Au début de 1993, on nous informe que 2 millions de dollars ont servi à équiper l'école en fonction d'un cours de conduite et de réglage des moules de plastique. Fin 1993, on nous informe à travers un Comité provisoire de gestion du centre multi-sectoriel de Saint-Henri qu'il y a entente entre la CECM et le Ministère de l'éducation du Québec pour dépenser les autres 3 millions$ pour un cours de mécanique d'ascenseurs.. Aucune consultation n'est prévue avec les groupes qui se considèrent concernés.

Pour la CECM, le dossier est fermé et l'argent dépensé. Selon Nancy Neamtan et le RESO,, tout indique que la CECM s'est servi de la mobilisation de la population du Sud-Ouest pour régler une chicane interne quand à l'affectation de ses ressources en formation professionnelle entre le centre de Saint-Henri et l'Ecole des métiers de l'aérospatiale. Une fois ses tiraillements apaisés, la CECM aurait laissé tomber le projet. «Sans égard pour les attentes du milieu et de l'industrie,» dit Nancy Neamtan.

AIDER LE MONDE
MOT À MOT
CODE
L'autonomie grâce à l'alphabétisation dans le monde en développement
Pour plus de renseignements, composez le 1-800-661-2633

Ah!
LES CHANCEUX

Ils gagnent le tout nouveau livre
«Le savant imaginaire»

À paraître le 11 avril

Chaque jour, jusqu'au 6 avril 1994 inclusivement, quinze abonnés chanceux de *La Presse* recevront le nouvel ouvrage de Jean-Marc Carpentier et Danielle Ouellet, publié par Les Éditions Libre Expression.

Voici les chanceux d'aujourd'hui :

Mme Fauteux d'Outremont	no 210119F01
Mme Plourde de Saint-Laurent	no 210574P05
Mme Snyder de Saint-Laurent	no 210574S16
M. Groulx de Laval-des-Rapides	no 213002G01
Mme Lauzon de Montréal	no 220912L01
Mme Laliberté de Longueuil	no 224472L05
Mme Dumont de Montréal	no 229116D07
Mme Bibeau de Sainte-Anne-de-Sorel	no 237246B04
Mme Meloche d'Auteuil	no 239143M04
Mme Laramée de Repentigny	no 245040L02
M.Deveau de Repentigny	no 245141D07
M. Pelletier de Saint-Jean	no 260730P00
M. Brochu de Saint-Hubert	no 264065B02
Mme Fontaine de Saint-Hubert	no 264070F01
M. Deschamps de Saint-Bruno	no 286501D06

La valeur totale des prix offerts est de 2 619, 75 $, les règlements du concours sont disponibles à *La Presse*.
Les personnes gagnantes devront répondre à une question d'habilité mathématique pour mériter leur prix.

Pour participer, il suffit de s'abonner à
La Presse
285-6911

CEPSUM

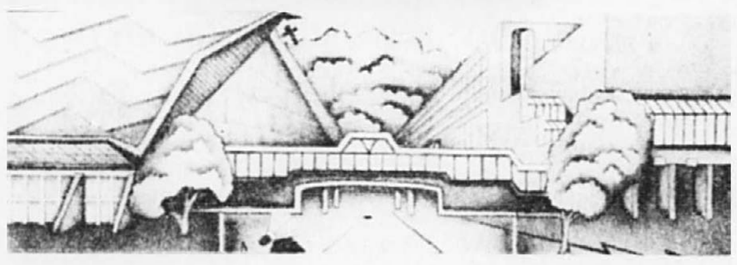

Camp d'été de jour 6-13 ans
27 juin au 19 août

INSCRIPTION : anciens 29 mars
nouveaux 20 avril

Tarifs spéciaux pour la carte de membre du 4 avril au 15 septembre

INSCRIPTION AUX ACTIVITÉS DU PRINTEMPS

6 avril — Étudiants, membres, anciens inscrits au programme enfants et adolescents hiver 1994 18 h 00 à 19 h 30

7, 11 avril — Non-membres, programme enfants et adolescents 18 h 00 à 19 h 30

Édouard-Montpetit — INFORMATION 343-6150 — Université de Montréal Services aux étudiants Service des sports

INFO-IMPÔTS

J'ai vendu un immeuble en 1993, ai-je droit à mon exemption de 100 000$ relative au gain en capital?

Oui, si l'immeuble a été acquis avant mars 1992 et que votre situation fiscale le permet. Par ailleurs, le montant de l'exemption est réduit. Ainsi, afin de déterminer la portion non admissible à l'exemption, vous devez effectuer le calcul suivant :

Gain en capital X (Nombre de mois de détention après février 1992 / Nombre de mois total de détention de l'immeuble après 1971)

LA CORPORATION PROFESSIONNELLE DES COMPTABLES GÉNÉRAUX LICENCIÉS DU QUÉBEC

LE LAIT présente
LE TOUR DE L'ÎLE 10e édition 1994
5 juin 1994
ON GAGNE À Y ÊTRE BÉNÉVOLE

1 voyage pour deux en Floride offert par Voyages Vacances-Familles inc.
Des accessoires cyclistes et 5 vélos *Tour de l'île* offerts par
1 powerbook de Macintosh offert par microserv Le centre Macintosh

INSCRIVEZ-VOUS AU (514) 847-VÉLO

en collaboration avec Canadian Tire
Commanditaire officiel
BCFGL 105,7 fm — La Presse — CKOI 96,9 FM — SRC Télévision

RENAISSANCE

L'ÉVÉNEMENT
REMODELAGE DE BIJOUX
25 % DE RABAIS

Transformez votre ancien bijou en une pièce à couper le souffle. Profitez de l'événement Birks de remodelage de bijoux, pour choisir une nouvelle monture parmi notre vaste collection. Prenez rendez-vous dès aujourd'hui à votre magasin Birks.

DATES ET LIEUX DE L'ÉVÉNEMENT
Vendredi, le 1er avril aux Promenades St-Bruno, 461-0011
Samedi, le 2 avril au Centre Rockland, 341-5426
Mercredi, le 6 avril et jeudi le 7 avril au 1240, Carré Phillips, 397-2511

BIRKS

Le Monde

Un autre étranger abattu en Algérie

d'après AP et Reuter

ALGER

■ Konstantin Koukouchkine, 41 ans, chauffeur de l'ambassade de Russie à Alger, a été assassiné hier matin à Saoula, dans la périphérie ouest d'Alger, ont annoncé les services de sécurité.

Le corps de la victime a été découvert vers 11 h à l'intérieur d'un véhicule appartenant à l'ambassade, près d'un arrêt d'autocar à Saoula, précise la même source.

L'assassinat semble porter la marque du Groupe islamique armé (GIA).

L'opération de recherches déclenchée immédiatement après la découverte a permis de tuer quatre auteurs présumés de l'attentat et de récupérer trois pistolets automatiques et un fusil de chasse à canon scié. Il s'agit, selon les enquêteurs, des auteurs présumés de l'assassinat de Belkacem Touati, le diplomate algérien tué également hier matin à Bordj-El-Kiffan (banlieue est d'Alger).

Par ailleurs, Belkacem Touati, sous-directeur Afrique au ministère algérien des Affaires étrangères, a aussi été tué par balles hier matin devant son domicile à Bordj-el-Kiffan, dans la banlieue est d'Alger, ont annoncé les services de sécurité.

Le diplomate a été la cible de trois hommes armés de pistolets automatiques au moment où il sortait de son domicile. Son épouse qui se trouvait sur le perron de l'immeuble où il résidait a été blessée. C'est le deuxième haut fonctionnaire du ministère des Affaires étrangères assassiné par des groupes armés depuis le début de la violence attribuée aux groupes islamistes armés, il y a 26 mois.

Les vacances californiennes de Bill Clinton ternies par l'affaire Whitewater

d'après AFP

CORONADO

■ À peine commencées, les vacances du président Bill Clinton, arrivé dimanche soir à Coronado, exotique station balnéaire proche de San Diego, ont déjà été ternies par l'affaire Whitewater.

Comme une hydre à plusieurs têtes, le scandale a ressurgi dès qu'il a quitté Washington où il avait donné jeudi une conférence de presse dans l'espoir de calmer la polémique.

Après un week-end à Dallas, où il a célébré le mariage de son demi-frère Roger, Bill Clinton, accompagné de son épouse Hillary et de sa fille Chelsea, a prévu de passer la semaine au bord de l'océan Pacifique, à des milliers de kilomètres de la Maison-Blanche. Il réside dans la somptueuse demeure historique de son ami Larry Lawrence, ambassadeur des États-Unis en Suisse, et propriétaire du luxueux hôtel voisin.

Au programme: golf, jogging sur la plage et repos. «Son objectif cette semaine sera de prendre un peu de congé», a déclaré un porte-parole de la Maison-Blanche Jeff Eller, affirmant que l'affaire Whitewater n'avait rien à voir avec le besoin de vacances du couple présidentiel.

Juste avant le départ de Bill et Hillary Clinton, la Maison-Blanche avait publié leurs déclarations d'impôts des années 1977, 78 et 79. Certaines interrogations se sont temporairement apaisées mais un autre front s'est ouvert sans tarder.

Samedi, le *Washington Post* et l'hebdomadaire *Time* ont mis en cause l'un des plus proches conseillers du président, George Stephanopoulos, accusé d'avoir tenté de faire pression sur l'enquête relative à l'affaire Whitewater. Selon *Time*, le procureur spécial Robert Fiske et le grand jury (chambre d'accusation) chargés de faire la lumière sur le scandale envisageraient de l'inculper.

La Maison-Blanche a immédiatement démenti toute tentative de pression. Bill Clinton «soutient George (Stephanopoulos) à 100 p.cent», a affirmé M. Eller.

M. Stephanopoulos a témoigné la semaine dernière devant le grand jury qui a cité à comparaître huit responsables de la Maison-Blanche. L'affaire Whitewater a déjà contraint le conseiller juridique de la présidence, Bernard Nussbaum, à démissionner.

Bill Clinton a paru imperturbable face à ces nouveaux développements. Durant le week-end, il a visité un hôpital pour enfants afin de promouvoir son programme de réforme de santé, le vrai problème qui, selon lui, intéresse les Américains. Il pourrait également profiter de son voyage en Californie pour défendre ce projet.

Le président a également assisté avec un enthousiasme non dissimulé à la victoire à Dallas de l'équipe universitaire de basketball de l'Arkansas. Au même moment, le service de presse de la Maison-Blanche tentait d'empêcher qu'un article du magazine *Newsweek* ne provoque une nouvelle traînée de poudre.

Un démenti cinglant à des informations de l'hebdomadaire sur un investissement réalisé par Hillary Clinton était diffusé avant même que le journal ne parvienne aux rédactions. À l'appui de ce démenti étaient jointes les fermes dénégations du juriste précisément cité dans l'article incriminé.

Alors que s'approchent les élections législatives de novembre prochain, l'affaire Whitewater promet d'accompagner Bill Clinton tant que l'enquête ne sera pas achevée. Celle-ci doit notamment établir si Bill Clinton, lorsqu'il était gouverneur de l'Arkansas, a bénéficié pour une des ses campagnes électorales, de fonds impropres lorsqu'il était associé à la société d'investissements immobiliers Whitewater.

La crise institutionnelle de l'Union européenne se prolonge

d'après AFP

BRUXELLES

■ Les gouvernements des Douze doivent indiquer à la présidence grecque de l'Union européenne, avant ce soir, s'ils acceptent ou non la formule de compromis sur la procédure de vote dans l'Europe à Seize retenue par les chefs de la diplomatie européens dimanche à Ioannina, en Grèce.

Les réponses des États membres seront examinées demain matin par le Comité des représentants permanents — les ambassadeurs des Douze — à Bruxelles. La Commission européenne, de son côté, se réunit également aujourd'hui à Bruxelles pour donner son avis sur le compromis élaboré à Ioannina, a indiqué un de ses porte-paroles.

Un rejet du compromis par la Commission aurait un impact politique important, a-t-on souligné de source communautaire.

Le président de la Commission Jacques Delors a craint, dimanche, que ce texte de compromis ne créé une «jurisprudence négative» pour la conférence intergouvernementale de 1996, chargée d'élaborer une réforme complète des institutions dans la perspective d'une Europe à 22 ou 25 membres.

La formule de compromis consiste à fixer la minorité de blocage à 27 voix sur 90 (contre 23 sur 76 dans la Communauté à douze) nécessaires pour bloquer une décision au sein du futur Conseil des ministres de l'Europe à seize (avec la Suède, la Finlande, la Norvège et l'Autriche au 1er janvier prochain).

Toutefois, en présence d'un groupe de pays totalisant entre 23 et 26 voix qui veulent empêcher l'adoption d'un texte en Conseil des ministres, les délibérations pourraient se poursuivre. La formule ne fixe pas de délai précis mais invoque le réglement intérieur du Conseil qui permet la possibilité pour un État membre de demander un vote, qui peut alors être décidé par une majorité simple.

Londres et Madrid s'opposaient à l'adaptation arithmétique de la minorité de blocage pour tenir compte de l'élargissement, craignant de ne plus pouvoir défendre leurs intérêts particuliers.

Si l'Espagne semblait se satisfaire dimanche de cette formule, le premier ministre britannique John Major poursuivait hier ses consultations à Londres pour tenter de sortir de l'impasse. La presse britannique, de son côté, n'a pas hésité à parler de «reddition» du gouvernement en parlant du compromis de Ioannina, soutenu par les «eurosceptiques» du parti conservateur au pouvoir.

À Bonn, le ministre des Affaires étrangères Klaus Kinkel, satisfait du compromis, s'est inquiété pour la mise en oeuvre de l'élargissement de l'Union européenne. «Il ne doit pas échouer sur cette question de minorité de blocage» a-t-il averti.

Le chapitre de l'adaptation du fonctionnement des institutions tenant compte du passage de 12 à 16 États membres est le dernier encore en suspens pour clore les traités d'adhésion des quatre candidats qui doivent ensuite consulter leurs électeurs sur l'opportunité de rejoindre l'Union européenne.

Auparavant, le parlement européen devra avoir donné son avis conforme, avant les élections européennes de juin.

SOLDE DE TISSUS

JUSQU'À

50% DE RABAIS

- TISSUS ÉLÉGANCE, UN MAGASIN DE TISSUS EUROPÉENS CÉLÈBRE DANS LE MONDE ENTIER, SERA À MONTRÉAL POUR UNE JOURNÉE SEULEMENT, SOIT LE SAMEDI 2 AVRIL PROCHAIN.
- PLUS DE 1 000 COUPONS DES PLUS BEAUX TISSUS DE LAINE, DE SOIE, DE COTON ET DE LIN EUROPÉENS.
- EN VEDETTE : LES COUTURIERS VALENTINO ET UNGARO

UNE JOURNÉE SEULEMENT
LE SAMEDI 2 AVRIL DE 9 h À 16 h

HÔTEL DELTA MONTRÉAL
(MEZZANINE — SALON OPUS Nº 1 & Nº 2)
450, rue SHERBROOKE OUEST
(ENTRÉE AU 475, AVENUE DU PRÉSIDENT - KENNEDY)

MODALITÉS DE PAIEMENT : COMPTANT • VISA • MASTERCARD • AMERICAN EXPRESS

Tissus Élégance

VANCOUVER • TORONTO • LOS ANGELES

Fini les Faux Plis!

La nouvelle technologie donne des lainages qui accroissent l'apparence, le confort et la durée des complets

Complet havane «haute torsion» de Sedgewick par Cambridge. 695 $

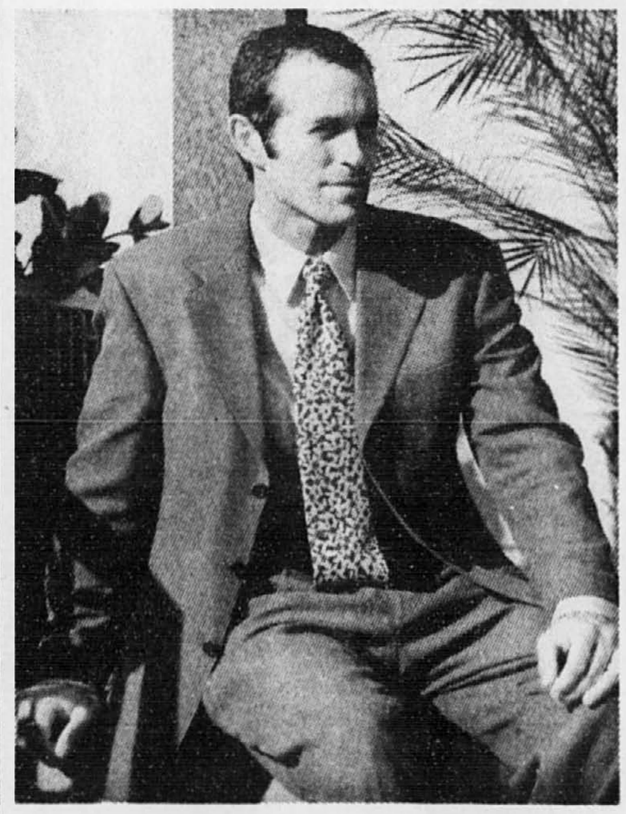

Complet «haute torsion» Hugo Boss. 775 $

Complet Performa JP Tilford par Samuelsohn. 795 $

Le complet qui résiste aux faux plis est le fruit d'une amélioration de ce que la nature fait déjà si bien. Ce que nous prouve la nouvelle génération de complets Harry Rosen.

Tous pure laine. Jamais la nature n'a inventé un meilleur tissu pour le complet. En ce qui concerne la résistance aux faux plis, ces laines surpassent toutes celles qui les ont précédées.

Résultat? Des complets qui offrent à l'homme d'affaires qui passe des heures en avion le confort dont il a besoin. Des complets légers d'une incroyable solidité. Des complets d'une qualité exemplaire qui gardent leur belle apparence et leur confort douze mois par an. Chacun des fournisseurs de Harry apporte une contribution unique en matière de style : coupe droite ou croisée, vestons à 2 ou 3 boutons et une palette de coloris variée. Du 38 court au 48 long – et même au 50 long dans certains magasins.

À bonne technologie, bonne psychologie. C'est pourquoi, mieux va le complet, mieux vous allez.

HARRY ROSEN

CENTRE ROCKLAND • 735-6227 • FAIRVIEW POINTE CLAIRE • 695-8921

Oui à la décentralisation, mais pas à tout prix, préviennent les municipalités

PIERRE APRIL
de la Presse Canadienne
QUÉBEC

■ Le ministère des Affaires municipales et le gouvernement devront reconnaître que la notion de décentralisation, telle que définie dans le monde municipal, n'a rien à voir avec les transferts de responsabilités sans réforme de la fiscalité. Sinon, ils s'exposent, à très court terme, à une lutte épique avec les élus municipaux.

C'est le message que l'Union des municipalités du Québec (UMQ) a clairement précisé dans une longue étude sur la décentralisation qu'elle a livrée personnellement au premier ministre Daniel Johnson et au ministre des Affaires municipales Claude Ryan.

Au moment où le président du l'UMQ, Ulric Blackburn, rappelait au gouvernement que les contribuables municipaux ont effectivement atteint leur limite de payer, un document ministériel, rendu public la semaine dernière, parlait de nouvelles compressions de 500 millions par année pendant au moins trois ans et le budget des dépenses 1994-1995 de «modifications additionnelles au partage des fonctions assumés par le gouvernement du Québec, les municipalités et les commissions scolaires».

«Ce ne sont pas toujours les motifs les plus nobles qui enclenchent le processus de décentralisation», a rappelé l'UMQ.

Pour elle, le discours récent du gouvernement en faveur d'une «responsabilisation» accrue des pouvoirs locaux, commissions scolaires et municipalités, ou régionaux, tels les régies de la santé et des services sociaux, les conseils de développement ou autres «n'est inspiré en fait que par un incontournable resserrement des possibilités fiscales du gouvernement».

L'analyse de l'UMQ est excessivement critique quant au rôle traditionnel du ministère des Affaires municipales qui «n'est généralement concerné que par les erreurs et les problèmes de gestion de certaines municipalités, et non pas par les réussites de la majorité d'entre elles à fournir au niveau local des services publics de qualité à des coûts raisonnables».

À la table Québec-municipalités, où s'est déjà amorcé la négociation sur la décentralisation, l'UMQ a déjà fixé les limites de l'acceptable pour ses membres.

L'Union exige pour ses membres sa juste part des taxes à la consommation et le respect par le gouvernement de ses obligations envers les municipalités au chapitre des taxes sur les édifices gouvernementaux des réseaux de l'éducation et des affaires sociales, dont il ne paie que 50 pour cent de la valeur.

Elle réclame de l'argent neuf pour compenser les efforts que les administrations locales consentent au relèvement de l'activité économique.

Sur le plan juridique et du point de vue de l'équité fiscale, l'UMQ déplore entre autres que les municipalités n'aient pas le pouvoir de tarifer les gouvernements supérieurs pour les équipements et services municipaux qu'ils utilisent au même titre que les autres contribuables.

Au chapitre de l'administration, l'UMQ exige aussi que l'État québécois cesse de contrôler tout ce qui se passe au niveau local et de sans cesse inventer des normes et des règlements tâtillons.

En retour, les élus municipaux sont prêts à tout mettre sur la table: la sécurité publique, le transport urbain et régional, l'étalement urbain, l'infrastructure routière, le développement économique local et régional, le développement touristique, l'administration de la justice et les cours de justice municipales, l'environnement, les services sociaux et communautaires, la culture et le patrimoine et même la distribution électrique ou la tenue du registre de la population.

Cette ouverture sur l'ensemble des activités signifie que les élus municipaux sont sérieux lorsqu'ils revendiquent une plus grande autonomie.

«Le monde municipal n'est pas réfractaire à une décentralisation de nouvelles responsabilités, mais doit pouvoir l'affronter avec les moyens de mieux faire les choses à moindre coût», a précisé l'étude de l'UMQ.

Fondation de la greffe de moelle osseuse

Ensemble, on peut faire de la Magie!

Pour guérir la leucémie et autres cancers

(514) 255-5367

Le programme d'autonomie des autochtones est un échec

Le rapport sur le du projet de création de gouvernements autonomes blâme Ottawa

Presse Canadienne
OTTAWA

■ Le rapport des vérificateurs chargés d'évaluer le programme fédéral visant à créer des gouvernements autonomes dans les communautés autochtones peut se résumer en trois points: six années perdues, 50 millions dépensés et aucun résultat obtenu.

Selon les auteurs du rapport, le programme a comporté «des failles importantes» et la façon dont il a été administré fait croire qu'il s'agissait d'un exercice futile et sans fondement.

Le rapport des vérificateurs pour l'année 1993, obtenu en vertu de la loi d'accès à l'information, blâme le gouvernement — et non les autochtones — pour les problèmes rencontrés avec ce programme au cours des dernières années.

Il souligne d'ailleurs que les autochtones ont qualifié les négociations devant mener à l'autonomie gouvernementale de confuses, rigides, légalistes et très «intimidantes».

Le rapport indique que tout accord conclu avec les autochtones à ce chapitre pourrait même devoir être renégocié, en raison d'une mauvaise planification gouvernementale.

Ce document des vérificateurs du ministère des Affaires indiennes apporte donc de l'eau au moulin de tous ceux qui critiquent le projet du gouvernement fédéral de céder plus de pouvoirs aux autochtones.

«Le but premier de ce programme était de signer des ententes avec les autochtones en vue de constituer des gouvernements autonomes. Six ans plus tard, et après avoir dépensé 50 millions, aucune entente n'a encore été signée», concluent les vérificateurs.

Parmi les critiques soulevées par les vérificateurs dans leur rapport, qui compte une quarantaine de pages, notons:

- «des failles importantes» dans le processus choisi, qui n'a pas défini les besoins des autochtones ni réussi à financer les négociations;
- une absence de véritable planification et aucune assurance à l'effet que les «priorités et les mandats seraient accomplis dans les délais requis et dans le respect des budgets accordés»;
- le fait que les autochtones ont estimé que les représentants fédéraux ont davantage agi comme «messagers» qu'en véritables négociateurs au cours des discussions, «les vérificateurs n'ayant trouvé nulle trace de mandat clair donné aux négociateurs».

Jacques Brassard

Le PQ ne craint pas Chrétien dans l'arène provinciale

KATIA GAGNON
de la Presse Canadienne
QUÉBEC

■ Une éventuelle irruption de Jean Chrétien dans l'arène électorale québécoise ne semble pas effrayer outre mesure les troupes péquistes: «C'est un événement qu'on appréhende sans beaucoup de crainte», lance Jacques Brassard, député de Lac-Saint-Jean.

Les troupes de Jean Chrétien semblent être disposées à aller prêter main-forte à la campagne de Daniel Johnson en rendant publiques, avant les élections, plusieurs ententes fédérale-provinciales portant sur la formation professionnelle et la restauration d'une présence militaire au collège de St-Jean. On envisagerait notamment une entente de 140 millions sur la formation professionnelle, sans toutefois accéder aux demandes du gouvernement du Québec, qui désirerait rapatrier tout ce champ d'activité.

Ces démonstrations d'un fédéralisme rentable viendront-elles aider M. Johnson à combattre l'idée de souveraineté au Québec? «Si on regarde ce qui est envisagé, par exemple en matière de main-d'oeuvre, on s'aperçoit qu'on est loin du guichet unique et de l'intégration des programmes demandée par le gouvernement de Daniel Johnson», souligne M. Brassard.

Pour le député de Lac-Saint-Jean, de tels accords, à l'image de l'entente sur la main-d'oeuvre qu'avaient conclue Robert Bourassa et Kim Campbell à la veille des élections fédérales, ne tiendront que le temps des roses. «Ils ne pourront pas faire illusion longtemps».

«Le gouvernement ne veut reculer dans aucun de ces champs de juridiction. Les ententes qu'on va publiciser ne seront que de la poudre aux yeux», estime-t-il. «Croire que l'électorat sera dupe serait sous-estimer l'opinion publique québécoise qui sait faire la différence entre des attitudes électorales et des attitudes de fond», ajoute Bernard Landry, vice-président du Parti québécois. «Les libéraux ont eu neuf ans pour conclure des ententes et ils n'ont rien fait», ajoute-t-il.

Si un seul appareil sur un million doit se briser, pourquoi faut-il que ce soit le vôtre?

Garantie prolongée

Portez l'achat à votre carte Visa* Or et la garantie prolongée doublera la période de garantie du fabricant jusqu'à concurrence d'une année supplémentaire†
Pour connaître d'autres bonnes raisons de posséder une carte Visa Or, adressez-vous à une des institutions financières membres de Visa.
Les nombreux avantages ne vous réservent que de bonnes surprises : c'est garanti !

Une carte. Une seule.MC

VISA

Banque Scotia, CIBC, La Confédération des caisses Desjardins, Banque Laurentienne, Banque Royale et Banque TD.

Visa Or désigne à la fois les cartes Visa Or et Visa première, mais pas les cartes Visa affinité. †Consulter le certificat d'assurance de votre institution financière Visa pour connaître les conditions et restrictions. *Marques déposées de Visa International. MCMarque de commerce de Visa Canada. ® Marque officielle de l'Association olympique canadienne.